

300
1220

La Voix de l'Est

VOL. 38 — NO 174

GRANBY, JEUDI 28 MARS 1974

15 CENTS

Pour des milliers de perso

La ruée vers ... les Galeries de Granby!

par Gérard VACHON
GRANBY — Un promeneur qui aurait déambulé tôt hier matin dans le bas de la ville se serait sûrement cru dans le tourbillon d'une ruée vers l'or vu le nombre impressionnant d'automobilistes qui se dirigeaient, à la queue leu leu, vers ce secteur qu'on a baptisé "les Galeries de Granby".

En effet, c'était l'ouverture de ce super-centre d'achats et il semble qu'elle a été soulignée de façon éclatante si l'on considère le fait que, généralement, le stationnement qui l'entoure peut contenir près de 1,500 voitures et que, au cours de la journée de mercredi, il était débordé à tel point que bien des automobilistes qui essayaient d'y garer leur voiture étaient obligés de revenir sur leur route

pour aller stationner ailleurs. Pourtant, dira-t-on, hier, c'était seulement un mercredi et la journée de la "paye", c'est le jeudi. La logique n'existe plus, aujourd'hui c'est aujourd'hui, demain ce sera demain.

On peut facilement concevoir l'importance d'une filée d'automobiles, mais ce qu'on peut difficilement concevoir, c'est une marée de personnes qui prend d'assaut une immense enceinte dans laquelle les galeries sont bordées de magasins de toutes sortes qui avalent, ni plus ni moins, des acheteurs et des curieux.

C'est un peu l'impression que donnait l'extérieur et l'intérieur des Galeries de Granby hier, tout au long

de la journée. Des gens entraient, visitaient ou achetaient pour ensuite sortir, quelques fois avec difficulté, et chercher, patiemment ou impatiemment selon le cas, l'automobile qui les y avait amenés.

Cette houle constante n'a pas cessé de berger, au cours de la journée, tout ce secteur de la ville. C'était à se demander d'où pouvaient bien venir tous ces gens.

Les gardes de sécurité qui étaient affectés à la circulation à l'intérieur du complexe se sont sûrement, à un moment ou à un autre, posés la question puisque plusieurs d'entre eux avaient beaucoup de difficulté à la contrôler.

À l'intérieur, les quelques 400 personnes préposés au service de la clientèle en ont sûrement eu pour leur

argent et ils ont dû en voir également. Il faut noter que les caisses n'ont pas cessé de fonctionner dans certains magasins, tandis que d'autres, même si elles étaient utilisées moins souvent, ingurgitaient passablement de billets et de monnaie.

En fait, le sprint a débuté dès l'ouverture des magasins et n'a cessé qu'à la fermeture. Une journée pas comme les autres, dira-t-on, de toute part, et avec raison.

Le bilan de la journée: pour tous les gens qui étaient directement ou indirectement touchés par l'ouverture des Galeries de Granby, soulignons des achats, des dépenses, du crédit, des marchandises, des profits, de la satisfaction, certes, mais surtout de la fatigue...

Liberté syndicale Bourassa charge le juge Cliche de l'enquête royale

QUEBEC (PC) — Le juge Robert Cliche a accepté de présider la Commission royale d'enquête sur la liberté syndicale sur les chantiers de construction au Québec.

C'est ce qu'a révélé, hier soir, le premier ministre Robert Bourassa au cours d'un entretien avec les journalistes, de retour d'un voyage à Ottawa où il a participé à la conférence fédérale-provinciale sur les prix du pétrole.

M. Bourassa a ajouté que deux autres personnes se joindront à M. Cliche pour mener à bien cette enquête, qui fait suite aux récents événements survenus à la baie James.

D'ailleurs, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, avait annoncé, mardi, à l'Assemblée nationale la tenue d'une telle enquête qui étudierait tout le problème de la liberté syndicale ainsi que le comportement des individus, employés et patrons, sur les chantiers de construction.

Dommages
M. Bourassa a également mentionné que, selon les rapports qui lui ont été soumis jusqu'à maintenant

les dommages causés au chantier de construction s'élevaient aux environs de \$2 millions.

Le Premier Ministre n'a cependant pas pu dire combien il en coûtait au gouvernement, par jour durant l'arrêt de travail.

Toujours selon M. Bourassa, les travaux de construction sur ce chantier pourraient reprendre dans une période allant de deux à six semaines. Il a également indiqué que l'Hydro-Québec devrait prendre une décision, d'ici quelques jours, quant à l'augmentation de la capacité de production de ces installations.

Ainsi, la capacité serait augmentée de 8.5 à 11 millions de kilowatts.

Quant à savoir s'il y avait unanimité à ce sujet au sein des dirigeants de l'Hydro M. Bourassa a répondu que d'après les conversations qu'il a eues, il semblait que oui, bien qu'il ne voulait pas parler officiellement au nom de cet organisme.

Des rumeurs circulent à l'effet que certains dirigeants de l'Hydro s'opposeraient à toute augmentation de production de kilowatts, les uns allant jusqu'à l'arrêt complet du projet, les au-

tres étant pour restreindre le plus possible ce développement.

Mais pour le chef du gouvernement, il n'est absolument pas question d'abandonner le projet de la baie James, bien au contraire.

Car, selon lui, si ce projet était abandonné cela voudrait dire que le Québec serait obligé de restreindre l'utilisation de l'électricité en 1980.

M. Bourassa écarte toujours aussi la possibilité que ce développement soit remplacé par l'installation de centrales nucléaires, car, dit-il, il en faudrait au moins 18 pour remplacer les installations projetées à la baie James.

L'augmentation sans cesse croissante du prix du combustible et la rareté de l'eau lourde mettent encore plus en relief, selon M. Bourassa, l'importance que le gouvernement doit accorder au développement de ce projet.

Et d'ailleurs, dit-il, l'inflation met encore davantage en relief les avantages de l'hydraulique pour la production de l'électricité et le Québec a des sites naturels exceptionnels qui s'y prêtent.



C'est en foule que des gens de Granby et des environs ont envahi le mail des Galeries de Granby, à l'occasion de la journée d'ouverture. La vignette donne une idée de l'affluence qui s'est maintenue toute la journée durant, et ce, non seulement dans les galeries, mais également dans les magasins. Il faut également souligner qu'il n'existe aucun jeu de miroir dans les Galeries de Granby... (Autres photo et texte en page 3)

(Photo Jeannot Petit)

Cournoyer porte le salaire minimum à \$2.10

QUEBEC (PC) — Le salaire minimum sera augmenté de 10 cents de plus que prévu, à partir du 1er mai prochain, a annoncé hier en Chambre le ministre du Travail M. Jean Cournoyer.

Il était prévu que le salaire minimum, qui est actuellement de \$1.85 l'heure, allait être porté à \$2 l'heure le 1er mai et à \$2.15 le 1er novembre.

Le ministre a, par ailleurs, demandé aux chercheurs de son ministère de lui indiquer "dans quelle mesure et à quel moment" il sera possible de modifier le taux prévu pour novembre 1974.

M. Cournoyer a révélé que la Commission du salaire minimum l'avait avisé de ne pas modifier l'échelle des augmentations prévues du salaire minimum.

Le salaire minimum était de \$1.50 en mai 1972 de sorte que le 1er mai prochain, il aura augmenté de 60 cents, ou de 40 pour cent. M. Cournoyer a noté que, durant la même période, l'indice des prix à la consommation avait augmenté de 15.1 p.c. et que l'indice des prix des aliments avait augmenté de 31.6 p.c.

Chômage

"Nous n'hésitons pas à dire que, dans certains secteurs, une augmentation soudaine et importante dans les

taux de salaire minimum causerait et du chômage et de l'inflation," a-t-il dit.

Le salaire minimum est de \$1.60 l'heure aux Etats-Unis, a-t-il rappelé. Il sera de \$2 l'heure en juillet prochain en Alberta, à Terre-Neuve, en Ontario, en Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest. Il sera de \$1.90 dans les provinces du Manitoba et du Nouveau-Brunswick, de \$1.80 en Nouvelle-Ecosse, de \$1.75 à l'Île du Prince-Edouard et de \$2.50 en Colombie-Britannique.

Il a également noté que le salaire minimum au Québec représente 51.7 p.c. du salaire moyen, tandis qu'en Colombie-Britannique, il ne représente que 45.8 p.c. du salaire moyen.

Le leader parlementaire du Parti québécois Robert Burns — Maisonnette — a déclaré que c'était un pas dans la bonne direction, mais que ce pas était trop court et trop timide.

Burns

Il en a conclu que le gouvernement "semble avoir tout intérêt à maintenir l'aide sociale au plus bas niveau et se baser sur l'aide sociale pour garder un salaire minimum un peu supérieur à ça".

Disparition mystérieuse d'un homme de L'Ange-Gardien et découverte de sa voiture sur un pont, à Farnham

FARNHAM — Depuis mardi, le mystère le plus complet entoure à Farnham la découverte d'une voiture sur le pont de la rivière Yamaska, voiture dont le propriétaire est disparu de son domicile le même matin et n'a pas été revu depuis.

La police se perd en conjectures sur les raisons qui entourent la disparition de cet homme, M. Marius Prévost, un célibataire de 43 ans de L'Ange-Gardien, et sur le fait que son automobile fut localisée sur le pont de la rue St-Paul, à Farnham.

Toute cette affaire semblait une enquête de routine au début, soit vers 7 heures, mardi matin, alors

que la police retrouvait une voiture abandonnée sur le pont. Deux heures plus tard, le véhicule n'avait pas encore bougé et, fait étrange, les clés étaient encore dans la serrure de contact; de plus, il y avait suffisamment d'essence dans le réservoir.

Ca se dessine

La police de Farnham a alors fait remorquer l'automobile dans un garage et a entrepris une enquête afin de découvrir le propriétaire, au cas où il s'agirait d'un véhicule volé. Avec le concours de la Sûreté du Québec, la police de Farnham a appris que ce véhicule appartenait à M. Marius Prévost, 43 ans, du 260, Rang St-Charles, à L'Ange-Gardien.

Une vérification auprès de la famille Prévost en fin d'après-midi, mardi, permit aux policiers d'apprendre que le propriétaire avait quitté son domicile avant 5 h 30 le matin et qu'il n'avait pas été revu depuis. La disparition de M. Prévost devenait d'autant plus inquiétante que sa voiture avait été retracée sur le pont à Farnham, abandonnée avec les clés sur le tableau de bord, mais sans la moindre trace de son propriétaire.

La Sûreté du Québec a

alors entrepris des recherches afin de localiser le célibataire, mais ces recherches avaient échoué puis que tard, hier soir, on était toujours sans nouvelle de M. Prévost. Pour les membres de sa famille, l'inquiétude de la veille avait fait place à l'angoisse.

Néanmoins, la police n'avait encore avancé aucune hypothèse hier soir, parce qu'il lui restait certaines vérifications à effectuer avant d'orienter ses recherches ailleurs. D'autres vérifications restaient à être faites auprès de parents et connaissances susceptibles d'héberger le disparu.

Questions sans réponses

Pourquoi l'automobile avait-elle été abandonnée sur le pont à Farnham, d'autant plus qu'elle pouvait encore rouler, les clés se trouvant à l'intérieur et le réservoir contenant suffisamment d'essence pour parcourir une bonne distance?

Pourquoi également le célibataire avait-il quitté la maison sans laisser le moindre mot, alors qu'il devait plutôt aller vaquer aux travaux de la ferme de son père? Qu'était-il advenu de lui?

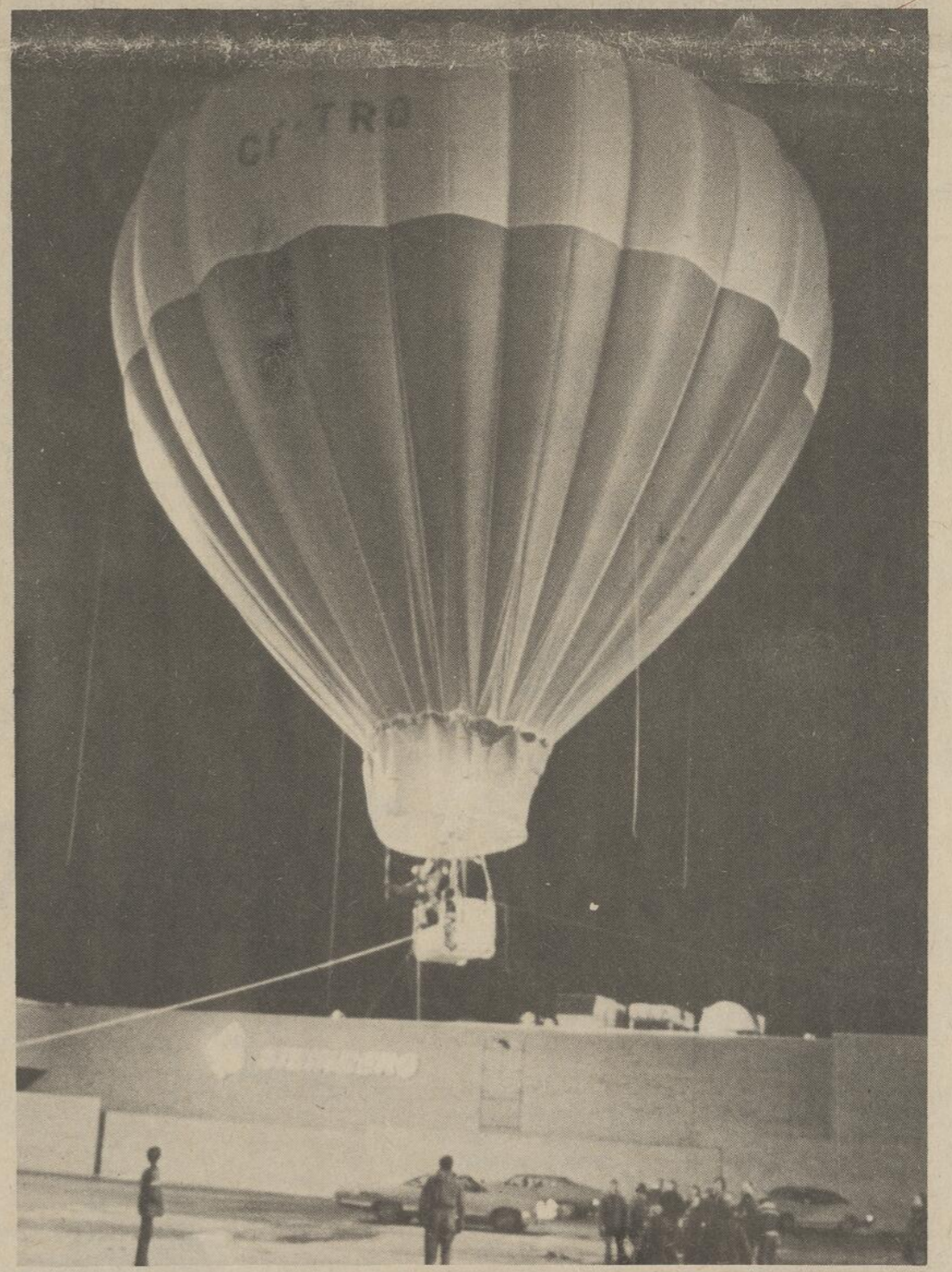
Voilà autant de questions qui demeureraient sans réponse hier soir et qui com-

mençaient à laisser deviner des signes d'angoisse. Plus le temps passait et plus la police vérifiait des endroits susceptibles de localiser le disparu, de moins en moins d'indications elle disposait pour entretenir l'espoir.

Néanmoins, tout n'est pas encore perdu car la police doit se remettre à la tâche aujourd'hui. Si rien n'aboutit, il faut s'attendre à ce qu'elle fasse fouiller le lit de la rivière Yamaska, quoiqu'aucune trace n'ait été relevée à l'effet que le célibataire s'y trouverait.

Entre-temps, la police a fourni le signalement de l'homme disparu, Marius Prévost, 43 ans, célibataire, qui habite au 260, Rang St-Charles, à L'Ange-Gardien. Il mesure 5'6" et pèse environ 145 livres; il a les cheveux noirs et gris. La police ignore quel genre de vêtements il portait au moment de sa disparition.

Toute personne pouvant fournir à la police des renseignements sur cet homme ou sur ses allées et venues au cours des deux derniers jours, est priée de communiquer avec le bureau de la Sûreté du Québec, à Marieville, en composant 466-4429 et en demandant l'officier chargé du poste, le sergent Gilles Charron, ou encore le policier chargé de l'enquête, l'agent Normand Morin.



Sur une ballonne

Une attraction particulière se trouve aux Galeries de Granby à l'occasion de l'ouverture de ce nouveau centre commercial, dans le bas de la ville. Il s'agit d'une montgolfière, ballon se gonflant et flottant entre ciel et terre grâce à un principe de dilatation de l'air à partir d'un foyer. La montgolfière, qui permet de voir Granby à vol d'oiseau, demeurera sur le site des Galeries pendant une dizaine de jours. Cette attraction n'a pas été mise en fonction au cours de la journée d'ouverture, hier, en raison des vents trop violents.

(Photo Jeannot Petit)

La météo

Régions des Cantons de l'Est, périodes nuageuses jeudi avec averses de neige éparées, spécialement en montagne. Maximum jeudi 25 à 30 (0 à -5°C).

Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

ON A LA MOTO QU'IL VOUS FAUT "HONDA"
SAINT-CESAIRE MOTO SPORT ENR
ROUTE NATIONALE 1, SAINT-CESAIRE 469-2733

le sourire matinal

La chance ne sonne qu'une fois, la tentation se pend à la sonnette.

La Meublerie.
681 Cowie, Granby Tél: 378-9841



Visite inter-cité

La ville de Bedford reçoit chaque année, et ce depuis cinq ans, la visite d'une équipe de hockey pee-wee de Kensington, de l'Île-du-Prince-Édouard, qui vient disputer des matches de hockey à une équipe locale, à l'occasion du carnaval de Bedford. On reconnaît, dans l'ordre, M. Gerald McCarville, conseiller de Kensington, M. Robert Jalbert, conseiller de Bedford, M. Walter Campbell, conseiller de Kensington, Mlle Sylvie Saint-Onge, reine du carnaval de Bedford, M. Lino Marzilli, maire de Bedford, Mlle Betty Graham, Miss Community Garden de Kensington, et M. Eric Jessome, gérant de Sports Garden, de Kensington, I.P.E.

(Photo Charles Nashville)

Le conseil veut déménager la bibliothèque municipale

FARNHAM—(CN) Le site de la bibliothèque municipale a fait l'objet d'une discussion, au conseil municipal de Farnham. Il en est ressorti que les locaux actuels de ce service ne sont plus adéquats et qu'il faut déménager les installations de ce service.

Les conseillers ont ainsi décidé de faire parvenir une lettre au ministre des Travaux publics pour demander des renseignements sur l'ancien édifice des postes de Farnham. Le conseil demande des précisions sur les conditions et les prix en vue de la location possible du deuxième étage de cet édifice.

Le ministère devrait faire parvenir une réponse sur ce point aux autorités municipales, avant la mi-avril. Les autorités municipales de Farnham pourront alors envisager plus adéquatement le déménagement de la bibliothèque municipale dans ces locaux qui répondraient mieux aux besoins de ce service.

La bibliothèque municipale existe depuis quelque 15 ans. D'envergure

peu importante, à son origine, elle a installé ses pénates dans des locaux temporaires. Elle a emménagé ensuite dans les locaux du sous-sol de l'hôtel de ville qu'elle occupe depuis environ 10 ans, son développement nécessitant un local fixe et organisé spécialement pour ce service.

Le sous-sol de l'hôtel de ville a ainsi subi plusieurs transformations qui n'avaient pour but que de rendre ces locaux plus fonctionnels. Il demeure que ces locaux devenaient de plus en plus exiguës, suite à une augmentation du nombre de volumes et à une diversification des services de la bibliothèque, depuis quelques années.

La localisation de la bibliothèque dans l'ancien édifice des postes, au 360 est de la rue Principale, permettrait de résoudre ces nouveaux problèmes. Elle favoriserait donc une amélioration de ce service municipal offert à la population de Farnham.

La réalisation de ce projet de relocalisation

de la bibliothèque municipale de Farnham pourrait se réaliser au cours de l'été 1974. Ce fait demeure cependant relatif à la rapidité avec laquelle les fonctionnaires fédéraux répondront aux autorités municipales et surtout aux conditions qui seront soumises à la ville pour la location d'une partie de l'ancien édifice des postes.

Réunion le 10 avril

Onze municipalités finaliseront leur politique régionale de voirie

Claude Nadeau
FARNHAM—Une importante réunion se tiendra à l'hôtel de ville de Farnham, le 10 avril 1974. Elle regroupera les représentants de onze municipalités de cette région et les participants finaliseront leur politique régionale de voirie.

Plan d'ensemble
Cette rencontre mettra en présence les municipalités de Farnham, de Rainville, de Sainte-Brigide, de Sainte-Sabine, de Saint-Ange-Gardien, de l'Ange-Gardien ainsi que des villages et des paroisses de Saint-Grégoire et d'Iberville.

Elle fera suite à une rencontre des maires de ces municipalités qui s'est tenue le 28 janvier 1974. Ces assises avaient permis de donner la priorité à l'autoroute 6 et aux voies d'accès à l'autoroute des Cantons de

Cowansville-Bromont La Commission industrielle a reçu en 1973, une subvention de \$28,258

COWANSVILLE (JdB) — Une subvention de l'ordre de \$28,258 a été octroyée par le ministère de l'Industrie et du Commerce, au cours de l'année 1973, à la Commission industrielle Cowansville-Bromont. Cette subvention a été versée en deux tranches, l'une au montant de \$22,497 et la seconde, de \$5,761.

Cet octroi de \$28,258 représente 50% du budget de la Commission industrielle, l'autre section est assumée, à parts égales, par les villes de Cowansville et de Bromont. La participation de ces deux municipalités n'est donc que de \$14,129 soit 25% du budget global départi à la Commission industrielle.

Déjà, en 1972, le ministère de l'Industrie et du Commerce avait approuvé une subvention à l'égard de cette même commission industrielle, mais elle était moindre que celle consentie en 1973, parce qu'elle ne couvrait qu'une partie de l'année, soit quelque six mois.

Pour 1974, la commission industrielle n'a pas encore présenté son budget d'opérations au ministère de l'Industrie et du Commerce, mais elle semble déjà à l'heure actuelle, assurée de recevoir une subvention si non supérieure, du moins

égale à celle de l'an dernier. Ce qui permettra de maintenir la participation financière de Cowansville et de Bromont à un taux voisinant 25%.

Le commissaire industriel conjoint à Cowansville et à Bromont ne manque pas de soulever de nombreux commentaires, voire même, des critiques bien précises comme en fait foi notamment la requête présentée tout dernièrement au ministère de la Justice par une trentaine de citoyens.

Ces citoyens reprochent surtout que l'établissement d'un commissariat industriel commun ait profité à une ville au détriment de l'autre. Certains même n'hésitent pas à dire que Cowansville paie pour Bromont, alors que les quote-parts des deux villes sont identiques, et non établies au prorata de la population.

Or, il apparaît que c'est surtout la politique des zones désignées qui a désavantagé la ville de Cowansville et ralenti son développement industriel.

De plus, le parc industriel de Cowansville et le parc industriel régional de Bromont ont deux vocations bien différentes, qui se complètent au lieu de se nuire ce qui permet d'attirer dans la région des industries qui auraient pu aller s'installer ailleurs.

Lors de la présentation du budget '72, le conseil municipal de Cowansville avait d'ailleurs souligné: "C'est en tenant compte du fait que 80% des 500 plus grandes corporations américaines ont déclaré qu'elles ne construiraient pas une usine où il n'y a pas d'aéroport régional, que Cowansville, en collaboration avec la ville de Bromont et avec l'approbation du ministre des Affaires municipales, a conclu une entente avec cette ville pour l'opération d'un aéroport régional."

"Une autre entente est intervenue avec la ville de Bromont, approuvée par les ministres du Commerce et de l'Indus-

trie et des Affaires municipales pour la création d'un commissariat industriel, commercial et touristique, dont les dépenses sont partagées, à parts égales, entre les deux villes et sont subventionnées à raison de 50% par le gouvernement provincial.

"Ces réalisations nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance, surtout lorsque Cowansville cessera d'être une zone non désignée par le gouvernement fédéral et pourra ainsi concurrencer avec avantage les autres centres situés dans des zones désignées pour fins de subventions à l'expansion économique régionale."

Deux individus trouvés coupables d'un vol mineur

Des circonstances atténuantes leur épargnent une sentence plus lourde

FRELIGHSBURG—C'est grâce à des circonstances atténuantes que Jacques Tétrault, un aide-fermier d'Adamsville, et Jean-Guy Couture, un portier d'hôtel de Farnham, ont pu bénéficier d'un sursis de sentence en dépit de leur dossier judiciaire, après qu'ils furent trouvés coupables d'un vol mineur à Frelighsburg, le 11 mars.

Au terme d'un bref procès, le juge Guy Ge-

nest de la cour des Sessions de la paix a prononcé un verdict de culpabilité contre les deux hommes, accusés d'avoir volé huit panneaux de contre-plaqué dans la grange de M. Manfred Felder, le 11 mars, le tout ayant une valeur négligeable selon les divers témoignages.

Selon les versions de M. et Mme Felder ainsi que des accusés, Té-

tétrault et Couture ont pris les panneaux de contre-plaqué en plein jour, mais les ont ramené à la grange après que la victime les eut interceptés au volant de leur camion sur la route de Frelighsburg, quelques minutes après leur départ de la grange en question.

Comme explications, les prévenus ont prétendu devant le tribunal que Tétrault avait versé \$50 à un individu du nom de André Dupont, dans un restaurant de Pike River, pour payer ces panneaux de contre-plaqué dont le même individu aurait soutenu le droit de propriété. Or, il devait s'avérer par la suite que cette marchandise appartenait à M. Felder.

Si Tétrault et Couture ont dit la vérité, ils ont fait preuve d'une imprudence flagrante en ne réclamant aucune preuve de propriété ni aucun reçu de l'individu, à qui ils ont remis \$50 sans même avoir vu la marchandise.

Toujours est-il que le juge Genest n'a pas attaché foi à leurs explications honteuses. Ces explications non raisonnables et la preuve de la possession récente, il n'en fallait pas plus au président du tribunal pour déclarer les inculpés coupables de vol.

Au moment du passage des prévenus à la barre, le procureur de la couronne, Me Claude Noisieux, les avait interrogés sur l'existence d'un casier judiciaire et avait du même coup fait la preuve de ces dossiers.

Le procureur de la défense, Me Yvon Robichaud, a fait remarquer que le dossier de Tétrault comporte une seule condamnation remontant au début de l'année 73 et que celui de Couture comporte quelques condamnations, dont la dernière remonte en 1971.

Alléguant en plus que ses deux clients travaillaient présentement, Me Robichaud a invoqué les dossiers judiciaires quelque peu lointains des prévenus pour réclamer la clémence de la cour, ce à quoi le juge Guy Genest a acquiescé leur accordant un sursis de sentence, moyennant que tous deux signent un engagement de garder la paix et d'avoir une bonne conduite pendant une période d'une année.

Les inculpés, qui craignaient le pire en vertu de leurs antécédents judiciaires respectifs, ont commencé à respirer plus librement quand le président du tribunal eut fini de prononcer la sentence, en même temps qu'il leur rappelait qu'une récidive au cours des 12 prochains mois leur entraînerait un séjour en prison automatiquement.

Le fait que les accusés se soient parés de ces panneaux de contre-plaqué au grand jour et qu'ils les aient retournés au propriétaire quelques instants plus tard, en plus de les ré-installer sur les murs comme ils étaient, constituait des circonstances atténuantes pour eux, ce qui leur a valu la clémence de la cour.

Les prix du marché

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:
Beurre: arrivages courants, 92 points, 70; 93 points, 71; Commission canadienne de l'industrie laitière, 71.
Fromage: blanc, 81.5, jaune, 80.8.
Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs, .51 à .53 1/2; procédé par rouleur, No 1, en sacs, .50 à .52; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .41 à .46.
Lait de beurre en poudre: procédé par vaporisation, .43 à .47; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .41 à .46.
Lait évaporé: 48 contenants de 16 onces, \$11.45.

Lait clair en poudre, pour nourrissage, procédé par rouleur, .09; procédé par vaporisation, .13 1/2 à .16 1/2p; procédé par vaporisation non-hydroscopique, .20 1/2 à .22.
Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 83.8; A-gros, 81.5; A-moyens, 77.2; A-petits 64.1.
Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, .81; A-gros, .79; A-moyens, .75; A-petits, .62; A-pee-wee, .40.
Pommes de terre: \$4.35 à \$4.40 le 50 lb.
Rutabaga: ordinaire, \$2.50 à \$2.75 le 50 lb; ciré, \$3.75 à \$4.00 le 50 lb.

Un décorateur prestigieux vient d'ouvrir boutique chez nous



Il s'agit d'une nouvelle exclusivité de Sherwin-Williams: le Guide de l'harmonie des couleurs III. Cet appareil de l'ère spatiale suggère 1500 solutions à vos problèmes de décoration intérieure, vous aide à harmoniser les couleurs des peintures, des revêtements de murs et de sols et vous montre même les résultats sur un écran-télé.

Venez demander une démonstration gratuite. Cela ne vous engage à rien, mais vous obtiendrez l'aide et les nombreux conseils de notre personnel expérimenté qui mettra à votre service notre Guide de l'harmonie des couleurs III.

N'oubliez pas que vous pouvez maintenant vous procurer des revêtements de murs et de sols harmonisés aux peintures Kem à votre Centre de l'harmonie des couleurs Sherwin-Williams.



SHERWIN-WILLIAMS
LE CENTRE DE L'HARMONIE DES COULEURS

CENTRE DE L'HARMONIE DES COULEURS
SHERWIN-WILLIAMS
153, rue Principale, Granby, Qué. 372-5055

IMPORTÉ DU PORTUGAL

534-G Faisca rosé pétillant Bout. \$2.25
534-C Faisca rosé pétillant 1.2 Bout. \$1.35

FAISCA
VIN ROSÉ
PÉTILLANT

SPECTACLE
de PATINAGE
ARTISTIQUE
DIMANCHE
31 MARS, 2 heures

PALAIS des SPORTS
de GRANBY
20 NUMÉROS INÉDITS
200 JEUNES
DE 5 À 15 ANS
PRÉSENTÉ PAR ÉCOLE DE PATINAGE
DES LOISIRS DE GRANBY

BILLETTS EN VENTE
AU BUREAU DES LOISIRS

BON SUCCES
Laiterie Leclerc Limitée
Coulombe & Fils

SOIRÉE DE DANSE
SAMEDI SOIR 30 MARS 8 h 30 P.M.
PALAIS DE L'AGRICULTURE À ROUGEMONT

PAUL et DENISE LAROSE VOUS Y INVITENT

Orchestre de danse — Musique continue
Adm. \$2.00 par personne

SPECTACLE DE DANSE PAR LES
PROFESSEURS ET GROUPE D'ÉLÈVES
BIENVENUE À TOUS

ATTENTION
L'HÔTEL ADAMSVILLE

EN VOIE DE RÉNOVATION ET D'AGRANDISSEMENT
D'UN BAR MODERNE ET D'UNE PISTE DE DANSE

La direction invite la population
d'Adamsville et la région à venir danser

UN ORCHESTRE POPULAIRE FERA
LES FRAIS DE LA MUSIQUE

DU JEUDI AU DIMANCHE SOIR
SURVEILLEZ LA GRANDE OUVERTURE
DE RÉNOVATION POUR BIENTÔT

BIENVENUE À TOUS
WELCOME TO EVERYBODY

Pour réservation Tél.: 263-0456
LAURENT OUELLET, propr.

Nouvelles de Granby

Une ouverture à tout rompre: Enfin ... les Galeries sont là!

GRANBY (par François Berger) — "Pour la population de Granby et la région, l'ouverture des Galeries de Granby ne correspond pas à un événement anodin, mais plutôt à la réalisation d'un vœu pieux formulé depuis longtemps."

C'est en ces termes que le propriétaire d'une des boutiques du nouveau centre commercial,

M. Yvon Brunet, a qualifié la réaction de la population venue en grand nombre, hier, pour "enfin pouvoir bénéficier des services du centre commercial tant attendu".

Selon M. Brunet, ainsi que selon plusieurs géants de magasins des Galeries, la population de Granby et la région attendait depuis long-

temps l'implantation d'un centre commercial moderne répondant aux aspirations et aux désirs de cette population.

L'installation à Granby de ce nouveau centre ne provoque pas une réaction principale de curiosité pour les consommateurs granbyens et de la région, mais plutôt une réaction de satisfaction au plan des services, des commodités, nous a déclaré notre interlocuteur.

"Quand un grand centre commercial ouvre ses portes dans une ville où il existe déjà des centres commerciaux importants, la population l'accueille en disant 'Oh que c'est beau', tandis que la population granbyenne accueille les Galeries en s'exclamant 'Enfin on l'a notre centre', nous a encore dit M. Brunet.

Ainsi, les Galeries de Granby sont accueillies avec plus d'enthousiasme qu'elles le seraient dans certaines autres villes où il existe déjà des centres commerciaux. Pour les gens de Granby et la région, il s'agit d'un facteur très important, vital, de contenter M. Brunet.

Les Galeries de Granby se veulent un centre commercial régional et non pas purement local, nous a dit M. Jean Girard, superviseur pour la chaîne des magasins Chaussure Trans Canada, qui opère une boutique au nouveau centre.

C'est sur l'aspect régional de la clientèle que les Galeries misent et non pas uniquement sur la masse des consommateurs locaux, a déclaré M. Girard.

"Ce n'est pas uniquement la population de la ville de Granby qui fera vivre le nouveau centre commercial, mais c'est encore plus celle des municipalités environnantes, telles Cowansville, Saint-Césaire, Bromont, etc., nous a affirmé M. Girard.

Selon M. M. Rodrigue, gérant d'un magasin des Galeries, celles-ci répondent adéquatement aux besoins de la population de Granby et la région, grâce à leur orientation typiquement régionale.

M. Rodrigue croit que les Galeries constituent la meilleure formule de centre commercial pour Granby et sa région, alors que des centres de

style Plaza sont incomplets sous plusieurs points et que ceux de style "carré" ou Carrefour présentent plutôt une configuration futuriste.

"Le client se sent chez lui aux Galeries, il se sent dans l'intimité, de nous dire M. Rodrigue, en raison de la présence d'un éventail très large de magasins regroupés dans un mail intérieur qui donne plus de mobilité aux consommateurs. Ainsi, quand la température n'est pas clémente, les clients peuvent continuer à faire leurs emplettes sans être embêtés par la pluie ou autre intempérie", a continué M. Rodrigue.

Surprise

La réponse de la population à l'ouverture des Galeries, comprenant 46 établissements et employant environ 400 personnes en majorité de Granby, a été tellement favorable que marchands et promoteurs sont demeurés quelque peu surpris, nous a confié M. Guy Roy, publiciste du centre commercial du bas de la ville.



Un grand nombre de notables de la ville de Granby ainsi que plusieurs promoteurs des Galeries de Granby ont assisté à la coupe traditionnelle du ruban effectuée par M. Paul-O. Trépanier qui inaugurerait officiellement le nouveau centre d'achats. Parmi ces personnes, on remarque, dans l'ordre habituel, M. Gordon Wolfson, administrateur de l'agence Westcliff, M. Bernard C. Caron, vice-président de Westcliff, une hôtesse de l'Office du tourisme de Granby, M. Claude Robidoux, conseiller municipal, M. Paul-O. Trépanier, le Révérend Desmond Rowe, de l'église Saint George, M. Irwin Addelson, président de Westcliff, une hôtesse et M. Pierre Carignan Jr, administrateur de Westcliff.

(Photo Jeannot Petit)

Les à-côté

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture, on a pu remarquer M. Paul-O. Trépanier, maire de la ville, ainsi que plusieurs conseillers, dont M. Bernard Beaudry, M. Claude Robidoux.

La plupart des propriétaires des commerces des Galeries étaient également sur place pour constater avec plaisir, sans doute, l'affluente de la clientèle.

Selon M. Pierre Carignan Jr, un des promoteurs du nouveau centre d'achats, on s'attendait à recevoir plusieurs clients dès le premier jour, mais jamais en aussi grand nombre.

L'optimisme des marchands des Galeries de Granby n'a cessé de s'accroître tout au long de la journée. Le bruit constant des caisses enregistreuses y était sûrement pour quelque chose.

M. Harry Hart, le président de la chaîne Hart's, a passé presque toute la journée au centre d'achats. A 3h.

La plupart des petites boutiques ont terminé l'installation et la mise en place de leur matériel très tard au cours de la journée de mardi. Cependant, les grands magasins ainsi que quelques boutiques étaient déjà installées depuis plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

Ceux qui espéraient s'asseoir dans un bon fauteuil et visionner un film à l'un des trois cinémas des Galeries ont dû y renoncer, les salles, devant totaliser 10,000 pieds carrés, n'étant pas encore aménagées.

Outre les trois cinémas, cinq autres établissements n'étaient pas prêts à recevoir leurs premiers clients. Il s'agit de la Brasserie, de la boutique Mad Mod, du Comptoir manufacturier du Textile Liège, du grand magasin Canadian Tire et de la Banque de la Nouvelle-Ecosse. Toutefois, la majorité de ces établissements devraient être prêts dans environ trois semaines, selon le directeur administratif du centre, M. Pierre Carignan.

Plusieurs gérants de magasins nous ont confié que les clients se sont montrés très patients envers les commis, corenant qu'une ouverture comme celle-là demandait beaucoup de travail étant donné le nombre effarant de personnes.

Il semble que les consommateurs de Granby et la région se soient montrés "très acheteurs" au cours de leur randonnée dans le mail intérieur des Galeries, nous ont déclaré plusieurs marchands surpris de constater plus d'acheteurs que de curieux.

Très peu de temps après l'ouverture, qui s'est déroulée vers 9 heures le matin, les chiffres de vente atteignaient déjà des sommes impressionnantes.

Les responsables du nouveau centre d'achats ont déjà entrepris des démarches afin qu'un circuit d'autobus de la compagnie Verreault effectue un itinéraire particulier passant par les Galeries.

Aucun dépôt n'a été enregistré à la Banque de Nouvelle-Ecosse au moment de l'ouverture, car le matériel nécessaire n'était pas encore installé. Mais la BNE ouvrirait tout de même ses portes aux gens, question de forme. Les responsables de la banque comptent bien se reprendre à compter d'aujourd'hui.

Les différents magasins et boutiques des Galeries devraient entreprendre leur publicité individuelle bientôt. Pour l'ouverture, il n'était pas question de s'arrêter à cela, nous ont déclaré quelques responsables de magasins. Cependant, il semble que la publicité d'ensemble des Galeries ait porté fruit.

Plusieurs marchands de Granby sont venus faire un tour dans les Galeries au cours de la journée et, même si l'atmosphère était peu propice à la réflexion, plusieurs étaient songeurs.

Le maire reconnaît que le Festival de la Chanson a été un grand succès

GRANBY—(APG)— Le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, a reconnu dans une lettre adressée au directeur général des Loisirs de Granby, M. Yves Gagnon, que le Festival de la Chanson de Granby a été un grand succès.

On se souviendra qu'à une assemblée du conseil le maire avait laissé planer quelques doutes sur l'autofinancement du Festival de la Chanson. Il

avait déclaré que la ville avait accordé \$230,000 aux Loisirs, en laissant entendre que certaines dépenses faites pour le Festival n'étaient pas payées par le comité organisateur. Il a donné comme exemple le temps que le personnel des Loisirs consacra à la préparation de la manifestation.

Il va sans dire qu'une telle déclaration publique n'a pas manqué de choquer M. Gagnon qui a

adressé au maire une lettre dans laquelle il a fait état de certaines réflexions et de certaines données en regard du Festival.

Ainsi M. Gagnon signale que ce sont les autorités municipales qui ont donné un coup presque fatal aux activités culturelles à Granby en fermant la première Escalade qui était située à l'époque près du pont de la rue Montagne. Le directeur général des Loisirs

rappelle qu'un délai de deux ans s'est écoulé avant que la ville n'acquiesce au centre récréatif St-Eugène qui est devenu la seconde Escalade.

"Vous vous souviendrez, de dire M. Gagnon, que l'institution du Festival nous avait permis de populariser la fréquentation de l'Escalade et que celui-ci, de fait, a été l'étincelle de vie dont avait besoin nos activités culturelles. Il est donc pour nous d'une première importance que l'on reconnaisse que le Festival de la Chanson de Granby nous a permis de revitaliser l'action culturelle de 'Les Loisirs de Granby Inc.'"

Par la suite, M. Gagnon cite quelques données concernant cette manifestation culturelle: 1- En cinq ans, le Festival a distribué en prix aux jeunes participants au-delà de \$33,000. 2- En cinq ans, le Festival a reçu du gouvernement québécois et du gouvernement fédéral au-delà de \$50,000. 3- En cinq ans, le Festival a dépensé au-delà de \$47,000 à Granby. 4- En cinq ans, le Festival a distribué directement ou indirectement aux autres activités des Loisirs au-delà de \$23,000. 5- En cinq ans, le Festival a attiré la participation d'une assistance de jeunes étudiants et de jeunes travailleurs de 15,855. 6- L'équipe du Festival est composée de 42 bénévoles.

Suite à ces différentes remarques, le maire Trépanier a écrit dans sa lettre qu'il regrettait vivement que ces statistiques ne lui aient pas été transmises. L'automne dernier afin de mieux guider son action face aux demandes des Loisirs de Granby, en particulier lors de la préparation du budget de la municipalité.

C'est donc dire que le maire laisse sous-entendre la possibilité que le budget des Loisirs soit quelque peu augmenté lors de la préparation du prochain budget.

Parkview ne connaîtra pas de minorité de langue ni de confession en septembre

par Elizabeth P. FARAND

GRANBY - Les catholiques ne constitueront certes pas une minorité à Parkview l'an prochain si l'on en juge par les chiffres officiels qu'a donné le principal de Parkview au dirigeants de la Commission scolaire de Granby.

Actuellement, 350 élèves fréquentent l'école Parkview. De ce nombre on compte 105 catholiques et 245 protestants; on compte également 100 élèves dont la langue maternelle est le français, 222 élèves anglophones et 23 d'autres langues.

Puisque les élèves de St-Patrick iront à Parkview l'an prochain, la proportion de catholiques et de protestants sera à peu près égale. Il en sera de même pour la proportion d'anglophones et de francophones, alors qu'à St-Patrick on compte cette année une vingtaine de véritables anglophones seulement sur une population scolaire de 148.

En ce qui concerne l'enseignement religieux, mentionnons que présentement à Parkview deux professeurs catholiques dispensent aux élèves catholiques des cours de catéchèse et qu'il en sera de même l'an prochain. De plus, le Père Stanford, de la Mission St-Patrick, dessert la population catholique de l'école Parkview.

Ces quelques points ont rassuré les parents de St-Patrick au moment de la consultation et les commissaires à leur dernière assemblée du conseil.

De toutes façons, un comité d'initiative formé de quatre représentants de chaque commission scolaire, protestante et catholique, étudiera les modalités qui devront s'inclure dans l'entente.

De plus, une fois l'entente passée, les parents des élèves qui sont sous la juridiction de la commission scolaire d'origine devront élire trois représentants qui, avec un commissaire désigné, agiront comme représentants de cette commission scolaire aux assemblées de l'autre commission.

Ces quelques modalités sont d'ailleurs comprises dans l'ensemble des directives émises par la direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire du ministère de l'Éducation, directives particulières qui régissent l'établissement d'ententes entre commissions scolaires de confessions différentes.

Un début d'incendie vite éteint au garage Légaré

GRANBY—Le garage Guy Légaré Auto, 531, rue Principale, à Granby, a été le théâtre d'un début d'incendie, hier en fin d'après-midi, ce qui valut le déplacement des pompiers de Granby par mesure préventive.

Ce début d'incendie a débuté vers 17 heures 30, quand de l'essence répandue sur le plancher du garage a pris feu. L'essence provenait du réservoir d'une voiture en réparation et elle s'était répandue près de la fournaise.

Les flammes ont éclaté au moment de la mise en marche de la fournaise. L'étincelle qui fait déclencher le fonctionnement de la fournaise, a été suffisante pour allumer cette substance hautement inflammable.

Le contact de la décharge électrique avec l'essence a provoqué le jaillissement des flammes. Heureusement, personne ne se trouvait à proximité et n'a par conséquent été blessée; il n'y eut, en outre, aucune explosion qui s'est produite, mais le feu a néanmoins jailli instantanément.

Le propriétaire, M. Guy Légaré, a saisi un extincteur chimique et a rapidement maîtrisé les flammes, pendant que les sapeurs se dirigeaient vers la scène de l'incendie, ayant été alertés quelques instants auparavant. A leur arrivée, le feu était éteint, de sorte

Lucien Hébert
198, RUE PRINCIPALE GRANBY — QUÉBEC
Tel.: 372-4911

L'élémentaire aura 600 élèves de moins au mois de septembre

GRANBY—(EPF)— La Commission scolaire de Granby accusera une diminution de quelque 600 élèves en septembre prochain si l'on en juge d'après l'inscription qui vient de se terminer.

Alors qu'elle compte cette année 6,318 élèves, la Locale n'en prévoit que 5,709 en septembre.

Ce dernier chiffre ne tient pas compte des élèves qui sont inscrits à l'école St-Patrick, soit ceux qui ont choisi l'enseignement en anglais et qui feront d'ailleurs l'objet d'une entente entre les commissions scolaires de Granby et de Bedford.

Sur les 27 élèves qui ont demandé le changement de langue d'enseignement, deux sont revenus dans les écoles francophones. Avec l'entente avec Parkview, 14 élèves fréquentant actuellement St-Patrick reviendront dans les écoles de langue française en septembre.

Goldbloom visitera la Coop et la Burlington Industries

GRANBY—(CN) L'honorable officiel de la visite du ministre des Affaires municipales à Granby a été rendu public. Il en ressort que M. Victor C. Goldbloom visitera la Coopérative agricole de

Granby et la Burlington Industries.

Les organisateurs de la visite de M. Goldbloom ont précisé que le ministre arriverait à Granby vers 14 heures, le 1er avril 1974. Il sera accompagné de son chef de cabinet, M. Clarence White, et du député de Shefford, M. Richard Verreault.

Le ministre et sa suite visiteront les édifices de la Coopérative agricole de Granby, vers 14h. 15. Le groupe se rendra ensuite dans les locaux de

la Burlington Industries, pour une autre visite industrielle. Il semble qu'on touchera, au cours de ces deux rencontres, de questions concernant la pollution et le traitement des eaux usées.

Une rencontre du ministre des Affaires municipales avec les membres des conseils du canton et de la ville de Granby a été prévue pour 16h. 15 à l'hôtel de ville de la Princesse. Une réception civique suivra, au même endroit, à 17h. 30.

Journée étudiante au Cegep à Granby

GRANBY (FB) — Les étudiants du Cegep à Granby se pencheront ensemble sur la situation de leur établissement collégial, au cours d'une journée pédagogique étudiante qui se tiendra au pavillon de la rue Dufferin, à compter de 8 heures 30 aujourd'hui.

Les participants se répartiront en ateliers de discussion qui porteront sur différents aspects de la vie du Cegep, tels la pédagogie, les activités para-scolaires, le rôle du Cegep et le projet de statut pour le campus.

Entre autres, des points précis seront à l'ordre du jour, dont la question du réaménagement des Services aux étudiants, la question du paiement d'une facture de \$34,500 par le campus à l'administration de Sherbrooke, etc.

Les autorités du Collège, à Sherbrooke, ont répondu favorablement à la demande des cégepiens de Granby pour la tenue de leur journée pédagogique au cours d'une journée où il y aurait normalement des cours réguliers.

Il est à noter qu'un colloque maison des étudiants s'est tenu il y a deux ans au Cegep à Granby. Les recommandations remises à l'administration du Collège à ce moment-là avaient d'ailleurs été bien accueillies, nous a révélé Jean-Yves Pinal, l'un des organisateurs de la journée d'aujourd'hui.

Ce représentant étudiant nous a déclaré que toutes les propositions qui seront adoptées par l'assemblée générale des étudiants à la suite de la journée pédagogique seront acheminées à la direction du campus et, par là, à l'administration de Robert Sabourin, directeur général du Cegep de Sherbrooke.

PST! PST!

LA FAMILLE BURGER

SOUSHAITE LA BIENVENUE ET SE FERA UN PLAISIR DE VOUS BIEN SERVIR

A&W

POULET

777 Principale GRANBY

THEATRE PALACE

TEL. 372-4466

A l'affiche jusqu'à DIMANCHE inclusivement

BINGO

JEAN-CLAUDE LORD

UN FILM DE JEAN-CLAUDE LORD

JEAN-PAUL BELMONDO

SECOND GRAND FILM

UN SUPER-FILM DE SUSPENSE, UN SÉRIOSISME EXTRAORDINAIRE, TOUTE LA FORCE ET L'ÉNERGIE DES SUPER-HEROES ET DES HÉROS DE L'ÉPOQUE.

JEAN-PAUL BELMONDO

PETER RABBIT

SPECTACLE

Mercredi
Le 10 avril
8 h 45 P.M.

Robert CHARLEBOIS

Billets en vente

OTTAWA MONTRÉAL GRANBY

Welby

CENTRE D'INFORMATIQUE LTÉE

TRAITEMENT DES DONNÉES — DATA PROCESSING CENTRE

Nous nous spécialisons dans les **SYSTEMES SUIVANTS**: système de paye (avec distribution complète de salaire), système de comptes à recevoir — système de comptabilité, système pour municipalité — Rapport de statistiques sur demande

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

Que nos opérations sont traitées sur ordinateurs ici-même à Granby

331, RUE PRINCIPALE GRANBY, QUE. (514) 372-1700

Editorial

Une maison de transition pour les détenus, à Granby

La réhabilitation des personnes incarcérées à la suite d'actes criminels qu'elles ont posés, fait le sujet des conversations dans tous les milieux, depuis plusieurs années. Mais les problèmes que soulève cette réhabilitation sont loin d'être réglés.

De plus en plus, cependant, la population est sensibilisée aux différentes initiatives visant à permettre à un détenu de reprendre sa place dans la société qu'il a trompée, après avoir purgé sa peine, c'est-à-dire après avoir payé sa dette envers elle.

Certains se lanceront dans de longues envolées philosophiques et humanistes à l'égard de leurs responsabilités envers les criminels qui doivent réintégrer les cadres de la société après avoir payé pour leurs méfaits.

Depuis quelque temps, la population de Granby a été pour le moins bouleversée ou agitée, alors que l'on parle de plus en plus sérieusement de l'établissement, dans la ville, d'une maison dite "de transition" pour les détenus du pénitencier de Cowansville.

Granby offre une magnifique résidence, à l'angle du boulevard Leclerc et de la rue Providence, pouvant servir effectivement à une maison de ce genre qui accueillerait les détenus du pénitencier qui travaillent dans diverses usines de Granby.

Ce n'est toutefois pas n'importe lequel des détenus qui peut bénéficier d'une telle confiance de la part des autorités de l'institution pénale ou de la Justice. Il s'agira donc de ceux qui, sur le point d'être libérés, viendront passer trois mois, par exemple, dans cette maison, en travaillant à l'usine, comme n'importe quel citoyen de la ville.

On ne pourra pas les différencier des autres travailleurs. Ces détenus jouiront d'une vie pratiquement normale justement pour les réintégrer dans le monde sans trop de heurts en poursuivant leur travail, s'ils le désirent, à Granby, par la suite.

Les industries qui embauchent déjà ces travailleurs de catégorie un peu spéciale se disent par ailleurs très satisfaits de leur rendement et de leur comportement. D'autres usines voudraient bien, elles aussi, participer à une telle action et ouvrir leurs portes aux détenus sur le point d'être libérés.

Les hommes d'affaires leur font confiance et croient également à cette forme de réhabilitation. Pourquoi la population n'en ferait-elle pas autant? Pourtant, à Granby, on semble se dire d'accord avec l'aménagement d'un centre qui servirait de transition à un groupe de prisonniers du pénitencier de Cowansville.

Pensez donc! A Granby, on a les idées larges; on est humain et on comprend qu'un homme puisse avoir commis une faute sans pour autant être un vrai criminel!

Mais lorsqu'on suggère alors, puisque tout le monde est d'accord ou, du moins, la majorité, qu'il se trouve une résidence située à tel endroit, en ville, qui pourrait faire l'affaire, l'opposition gronde, la contestation se forme au sein de la population du quartier impliqué dans un tel geste.

Où est l'honnêteté dans tout ça? Est-on pour ou contre le fait qu'un centre d'accueil pour les détenus en voie de libération soit installé à Granby?

On se dit en faveur, mais s'il s'agit d'avoir une telle maison "dans sa cour", oh là! Est-on pour ou contre? Si oui, en façade, il faut l'être aussi plus profondément et en accepter toutes les implications.

Et on se rend compte jusqu'à quel point les gens bien pensants peuvent être hypocrites. Il est bien beau d'affirmer, au nom d'un humanisme dont nous ne connaissons même pas la signification, que la société se doit d'aider ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ont connu de grands écarts de bonnes moeurs. Il est bien beau, dans un élan de pure charité chrétienne, de ne pas vouloir leur lancer la première pierre. Mais quand il s'agit de mettre en pratique de telles pensées, on recule.

On refuse qu'une maison de transition pour détenus soit trop près de nous. Et les préjugés recommencent, au nom d'une crainte d'être "importuné" d'une façon ou d'une autre. Si cela peut rassurer les hésitants, disons que les prisonniers choisis seront évidemment ceux qui offriront les meilleures chances de succès, quant à leur réhabilitation. Ils seront triés sur le volet et il n'y aura pas de risques à côtoyer les détenus en liberté. Ajoutons que l'idée d'une maison de transition n'est pas née d'hier. Il en existe déjà, par exemple, à Montréal et à Saint-Léonard, et jamais nous n'entendons parler de quoi que ce soit concernant la présence de détenus en liberté dans ces secteurs. Il ne se passe rien et chacun fait son petit bonhomme de chemin en créant des rencontres d'aspect social et amical.

Pourquoi craindre, ici, à Granby, alors qu'ailleurs tout va bien. Encore une fois, il faudra, de façon définitive, prendre ses responsabilités et ne pas avoir peur de les assumer pleinement. On peut être contre un tel projet; mais si on se dit en faveur, il faut l'être à 100 pour cent.

Messmer a suivi l'exemple de Trudeau contre les mouvements révolutionnaires

Comme le gouvernement Trudeau l'a fait pour le Front de libération du Québec, en 1970, le gouvernement du premier ministre Pierre Messmer mettrait au ban, en fin de janvier, quatre mouvements qui prônent par divers moyens, y compris la violence, la sécession de certaines régions du territoire français.

Les organisations "terroristes" mises hors-la-loi sont les deux sections du Front de libération de la Bretagne, le mouvement basque Enbata et le Front paysan corse de libération.

Et comme durant la crise d'octobre au Québec, les policiers de l'Etat français ont mis aux arrêts, notamment en Bretagne et en Corse, plusieurs personnes soupçonnées d'appartenance à ces mouvements et d'avoir participé aux nombreux attentats à la bombe et plasticages perpétrés, au cours des derniers mois, dans ces régions de France.

Les mouvements frappés, estime le

gouvernement Messmer, ont pour but "de porter atteinte à l'intégrité du territoire national" et pour atteindre leurs fins, ils se portent "assistance" et ils entretiennent "des contacts permanents avec des associations ou des partis politiques étrangers, dont ils reçoivent un soutien".

Et pour justifier ces affirmations, le gouvernement n'hésite pas à piger à même la propagande écrite de ces mouvements, souvent vieille de deux ans — des engagements "compromettants".

Les objectifs du mouvement Enbata, définis dans un opuscule imprimé en 1972, rappelle le gouvernement, comportent la création d'un Etat basque: "Nous Basques, sommes un peuple et une nation... Nous combattons la frontière séparatiste qui laisse au nord, sous la domination de l'Etat français, les trois provinces de Soule, Basse-Navarre et Labourd".

Pour le Front paysan corse de libération, c'est sa déclaration du 7 janvier dernier, soit quelques mois après sa naissance,

qui devient aux yeux de l'Etat, compromettante. Le PFLC-D'CLARAIT ALORS: "Nous nous considérons en état de conflit, non contre les Français, mais contre la France... L'autonomie ne nous intéresse pas, nous sommes pour l'indépendance".

Enfin, dans le cas des deux sections du FLB, le gouvernement n'a que l'embaras du choix tant les appels à l'indépendance de l'une FLB-ARB armée républicaine bretonne et de l'autre FLB-LNS libération nationale et socialisme ont été fréquents.

Réactions

Accueillie avec indifférence ou du moins, sans surprise dans les régions où oeuvraient, d'ailleurs clandestinement, des commandos de ces mouvements, la décision du gouvernement a toutefois étonné les Français de la rue qui, très souvent, ne connaissent même pas ou à peine leur existence.

L'influence de l'Enbata par exemple, estiment les observateurs, était fort marginale et son action était jusque là peu supportée par les Basques qui vivent sur les deux versants des Pyrénées occidentales, en France et en Espagne.

Enbata publiait un journal hebdomadaire dont le tirage ne dépassait pas les 2.000 exemplaires, dénonçait le centralisme de l'Etat français qui, selon le mouvement, pousse les jeunes Basques à l'exode et entraîne le chômage et la récession. De plus, Enbata s'occupait des réfugiés politiques venus d'Espagne.

Pour plusieurs, le geste du gouvernement Messmer équivaut à "un coup d'épée dans l'eau" donné à la demande de son ex-ministre de l'Intérieur, M. Raymond Marcellin, qui était responsable de la sécurité interne du pays et des forces policières jusqu'au moment du récent remaniement ministériel.

Les milieux nationalistes et autonomistes bretons, basques et corses, comme d'ailleurs l'opposition parlementaire, partagent généralement cette opinion. Le gouvernement vient, disent-ils, d'octroyer à ces mouvements leurs lettres de noblesse et, dans le cas de l'Enbata, lui donner une importance sans commune mesure avec son influence réelle. Pour les uns comme pour

les autres, ces mises hors-la-loi déclencheront des vagues de sympathie à l'endroit des "terroristes" appréhendés, mais aussi à l'égard des autres groupes ethniques minoritaires.

D'ailleurs, depuis la décision du gouvernement, des comités de soutien "à la lutte révolutionnaire" des peuples breton, basque et corse ont été constitués dans plusieurs régions du pays.

Ces comités dénoncent, par le truchement de la presse, l'offensive généralisée du pouvoir bourgeois français contre les militants des minorités nationales et appellent toutes les forces populaires à se mobiliser pour faire échec à l'offensive des milices policières ainsi qu'à poursuivre la lutte jusqu'à l'effondrement du capitalisme.

Dans plusieurs villes de Bretagne et de Corse, des sympathisants couvrent des édifices d'inscriptions réclamant la libération des personnes arrêtées.

"L'amour passionné"

Pour plusieurs d'entre eux, ce que le gouvernement reproche à ces mouvements, outre les attentats de certains de ses membres, c'est leur dénonciation continue du centralisme de l'Etat, de l'impérialisme et du capitalisme qui maintiennent les peuples minoritaires dans une situation économique et culturellement inférieure à celle des autres Français.

Le quotidien parisien Le Monde écrivait, au lendemain de la décision du gouvernement: "Ne va-t-on pas dire des membres de ces associations dissoutes ce que l'on dit déjà en Corse de M. Stromboli président de la jeune Chambre économique de Bastia, incarcéré à la prison de la Santé à Paris pour complicité et destruction d'édifice: Il paie de sa personne, de son argent, de sa liberté, l'amour passionné de son pays".

En Bretagne comme en Corse, il y a eu de nombreux attentats et plasticages pratiqués, au cours des derniers mois, contre des magasins à grande surface, des préfectures, des bureaux administratifs ou des monuments, mais jamais personne n'a été tué ou blessé.



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

Le Mouvement Desjardins, un géant du monde coopératif

Un géant du mouvement coopératif s'apprête à envahir d'une nouvelle manière le commerce et l'industrie du Québec. Cette entreprise représente un nouveau chapitre dans l'histoire des Caisses populaires Desjardins, liées très profondément à la vie québécoise. Les "caisses pop", d'humble origine, sont devenues aujourd'hui un véritable empire financier, équipé d'ordinateurs et logé dans des gratte-ciel.

Alphonse Desjardins, quand il a fondé sa première caisse populaire en 1900, la première du genre en Amérique du Nord, a posé les jalons de l'une des plus éclatantes réussites au Québec, et même au Canada. Le premier dépôt — une modeste pièce de dix cents — devint par la suite se transformer en un actif de \$4 milliards. La constellation d'entreprises financières qui composent maintenant la Fédération du Québec des Caisses populaires Desjardins embrasse la moitié de la population de la province. Québec possède également trois fédérations moins importantes, qui desservent des francophones et des anglophones, et le mouvement lui-même a pénétré dans toutes les régions canadiennes.

"Je crois que nous sommes le premier quasi-conglomérat au monde, dans le mouvement coopératif," déclare le Dr Rosario Tremblay, directeur des communications extérieures pour la fédération, qui a porté le message des "co-ops" jusqu'au Pakistan et en Afrique du Nord.

Pour les jeunes

Parlant de l'orientation actuelle de la fédération, le Dr Tremblay a dit au cours d'une interview: "Nous avons des devoirs envers la collectivité, nous devons aider l'économie et créer des emplois, particulièrement pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail".

L'impact du mouvement a été ressenti de plusieurs façons. Un Canadien français éminent affirme que ce tranquille géant de la finance a joué un rôle de premier plan au moment où le Québec a dû naviguer sur les eaux tumultueuses de la Révolution tranquille.

Pour les observateurs, le complexe Desjardins, un ensemble d'édifices d'un coût de \$157 millions, au coeur de Montréal, est le symbole d'une image nouvelle. Les intérêts Desjardins sont propriétaires majoritaires, avec le gou-

vernement provincial, de cette énorme construction.

En formant une nouvelle société d'investissements industriels et commerciaux, la fédération prend de l'ampleur, à un moment où le Québec progresse économiquement, et où les citoyens francophones réclament un rôle plus important dans le monde des affaires.

"Cela signifie que les Québécois veulent, comme ils ne l'ont jamais fait auparavant, se faire une place dans l'industrie," a déclaré M. Raymond Beaugrand, directeur général de la Société d'investissements Desjardins (SID), récemment formée. "Personnellement, je suis persuadé que la SID aura, dans le domaine industriel, une influence similaire à celle qu'a eue le mouvement Desjardins dans le monde de la finance. Le mouvement a connu un rythme de croissance de 12 pour cent ces six dernières années."

Facettes nombreuses

En plus de la SID, la fédération comprend 1.273 caisses populaires disséminées depuis la Gaspésie jusqu'en Abitibi, 3.000.000 de membres, 10 unions régionales, deux compagnies d'assurance-vie, deux compagnies d'assurance générale, une compagnie de fiducie, un fonds d'investissement, un institut éducatif, etc.

Le président de la fédération, M. Alfred Rouleau, a déclaré publiquement que la croissance rapide du mouvement traduisait le désir des sociétaires de jouer un rôle plus dynamique, ce qui a entraîné la création de la SID.

M. Beaugrand a annoncé que la SID, créée par l'Assemblée nationale du Québec avec un capital autorisé de \$100 millions, se lancerait dans sa première entreprise "l'autonomie prochain au plus tard, mais peut-être d'ici quelques semaines".

La SID se propose d'investir dans des entreprises nouvelles ou déjà existantes, dans les secteurs de l'alimentation, des loisirs, de la santé, des communications et du transport, ainsi que dans la fabrication des matériaux de construction. Elle a également un programme de prêts.

"Nous avons délimité nos principaux intérêts d'une manière large et souple, de façon à ne pas éliminer la concurrence," a déclaré M. Beaugrand, un ingénieur âgé de 46 ans, autrefois res-

ponsable des projets spéciaux au ministère québécois de l'Industrie et du Commerce.

Ex-conseiller économique à la Maison du Québec de Londres, M. Beaugrand a déjà par le passé contribué à amener de nouvelles industries à s'installer au Québec. En plus de l'anglais et du français, il parle un peu l'allemand et le japonais. Il croit que les membres sont désireux d'investir et déclare que déjà \$35 millions ont déjà été souscrits au fonds. Certains membres, a-t-il dit, parlent de souscriptions de \$250 à \$375 millions d'ici cinq ans, et certains président que les souscriptions atteindront \$1 milliard dans 10 ans.

M. Beaugrand a expliqué que la SID espère créer parmi les Canadiens français une tradition d'administration industrielle qui leur fait présentement défaut et attirer dans ses rangs des cadres supérieurs canadiens-français qui sont actuellement à l'emploi de grandes sociétés.

M. Beaugrand est d'avis que les Canadiens anglais comprennent souvent mal les aspirations des Canadiens français qui désirent assumer le contrôle de leur propre destin économique. "Aucune nation ou société ne peut survivre à moins d'exercer ce contrôle, a-t-il déclaré."

Ce qu'il en pense

OTTAWA (PC) — Quoique, selon son propre avis, il ne soit pas dans les meilleurs termes d'amitié avec le Canadian Pacific, le ministre des Transports, M. Jean Marchand, n'est pas prêt à envisager la nationalisation, comme le réclament les néo-démocrates, "non pas par principe, mais parce que ce n'est pas utile", a dit le ministre, jeudi, aux Communes.

"Je n'aurais aucune objection à la nationalisation, a dit plus tard M. Marchand... Je ne dis pas définitivement non... Quoique certains puissent en penser je n'ai pas d'intérêt à protéger nullement. Si le parti auquel j'appartiens, a-t-il continué, avait des intérêts au point qu'il n'agirait pas dans l'intérêt du public, juste parce que certains seraient trop étroitement liés, alors vous savez que je pense être assez libre pour dire exactement ce que je pense au sujet de toute l'affaire."

"D'abord une politique nationale fixant des objectifs" en matière de transport, puis nous "verrons par quelles armes les atteindre", a dit M. Marchand, prenant la parole dans le cadre d'un débat sur une résolution néo-démocrate traitant d'une politique générale des transports.

Une crise alimentaire menace l'humanité

GENEVE (AFP) — Pour la seconde année consécutive, l'humanité est menacée de "crise alimentaire", a déclaré le porte-parole de la FAO, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, à Genève. Si la récolte 1974 n'est que moyenne, a-t-il indiqué, l'humanité connaîtra des difficultés compte-tenu de la demande actuelle. Si la récolte devait être mauvaise dans une seule des grandes régions agricoles, on assistera à une "crise alimentaire sérieuse" dont les principales victimes seront les pays en développement, qui devront faire face à la fois à une augmentation des coûts des céréales à l'importation et à une limitation ou réduction des dons des pays riches.

En 1973, a précisé le porte-parole, les pays en voie de développement n'ont reçu que cinq millions de tonnes de céréales sous forme de dons des pays riches, contre dix millions de tonnes en 1972. De plus, les importations de céréales leur coûtèrent en 1974, \$10 milliards contre \$4 milliards en 1973.

Le porte-parole a en effet souligné que, en 1973, le désastre avait été évité "d'extrême justesse" grâce à une augmentation de quatre pour cent de la production qui n'a cependant permis que de rattraper le niveau de production de 1971, alors que la population a augmenté et que les stocks alimentaires sont au plus bas.

Pour 1974, les experts estiment toutefois, que les surfaces cultivées ayant augmenté en URSS et aux États-Unis, l'humanité pourra vivre de ses récoltes. Si cela se confirmait, a conclu le porte-parole, on pourrait envisager une reconstitution des stocks et une détente sur le marché mondial où le prix du blé a quadruplé depuis juillet 1972.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Camelot					
Par jour		15			
Samedi		25			
Semaine		1.00			
Année		50.00			
	Canada		4.50	13.00	26.00
	États-Unis		6.00	15.00	26.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679

La ville ordonne la démolition d'une propriété de M. Saurette

GRANBY—(APG)— Le conseil municipal a autorisé l'inspecteur en bâtiments de la ville de Granby à poursuivre les procédures afin de faire démolir une propriété de M. Jean-Marie Saurette.

**Un peu de tout...
et de rien**

Poste de taxi aux Galeries

La Compagnie Taxis 3000 Inc. a obtenu de la ville un permis pour l'exploitation d'un poste de taxi sur les terrains des Galeries de Granby. Déjà, la compagnie a signé un bail d'un an avec le propriétaire pour l'utilisation de 10 stalles. Le conseiller Alain Guay a trouvé inadmissible que les personnes vivant du taxi soient obligés de louer des emplacements pour leurs taxis. Selon lui il devrait y avoir des postes municipaux.

Contrats municipaux accordés

M. Richard Côté, de Granby, a obtenu le contrat pour la fourniture d'équipements de filtration pour les barbotteuses Avery et Horner pour un montant de \$11,420. Ce montant sera cependant ajusté si les livraisons se font après le 1er avril à cause de la hausse annoncée par le producteur. De son côté, Acier Bernier inc. fournira pour \$3,392 de tuyaux et de fer angle pour la clôture du stadium, tandis que la firme Waemal Sheet Metals Inc fournira et installera des clôtures au Parc Immaculée-Conception, au parc DuAbuc, et au tennis St-Joseph pour la somme de \$4,967.

L'aréna, à rabais

Le conseil municipal a consenti une location à rabais du Palais des sports aux Loisirs de Granby pour l'organisation d'une soirée sociale, en l'occurrence une soirée bavaroise. Les bénéfices de la soirée seraient remis au Comité du hockey mineur des Loisirs. Au lieu de \$1,000, l'aréna sera loué pour \$250. Le conseil s'est refusé à établir une politique générale pour ce genre d'événement. Il préfère étudier chaque demande formulée à son mérite.

Problème des chiens errants

Le conseil municipal étudiera sous peu une offre de services pour la cueillette des chiens errants dans les rues de la ville. La firme en question, L'Escouade canine provinciale, pourra vendre les licences à domicile pour les chiens, patrouillera dans les rues, émettra des contraventions pour les chiens surpris en flagrant "délit", hébergera les chiens errants, et aura un service d'euthanasie. Le conseil veut savoir le 12

Surveillez le nouveau radar

Un nouveau radar sera acheté par la Sûreté municipale au coût de \$1,865 de la firme Electronique Sécurité Thomas Ltée. Il aura une portée de 4,000 pieds, et pourra être facilement recyclé pour le système métrique qui s'en vient tranquillement pas vite. Donc attention les auto

On n'émet pas le permis

Le conseil municipal a préféré remettre à plus tard sa décision pour l'émission d'un permis de construction pour le centre administratif de l'office du tourisme de Granby. Apparemment, cet organisme aurait des problèmes pour le financement de cette construction sur le parc Pelletier d'où inutilité d'émettre tout de suite le permis. La question reviendra à l'ordre du jour le 8 avril.

Pas de centre artisanal au Zoo

Le conseil municipal a refusé l'établissement d'un centre artisanal au parc Robert, juste en face au jardin zoologique. Son refus a été motivé par le fait qu'antérieurement un permis semblable avait déjà été refusé et qu'il y eut même un commerçant qui fut traduit en cour municipale pour avoir exercé son commerce sans permis dans le même secteur. Cependant, le conseil a recommandé aux promoteurs de ce projet Perspectives Jeunesse d'essayer de se trouver un autre emplacement en ville régi en conséquence par le plan de zonage.

Congrès des Jeunes Chambres

La Régionale des Cantons de l'Est des Jeunes chambres tiendra son congrès annuel à Granby les 4 et 5 mai. À l'origine le congrès devait se tenir à Cowansville, puis à St-Hyacinthe, mais en fin de

Ça prend un permis de l'OPC

Tout colporteur qui veut oeuvrer à Granby devra dorénavant avant de demander un permis municipal obtenir un permis de l'Office de la protection du consommateur. Si cette condition n'est pas respectée, le permis sera automatiquement refusé. Il ne s'agit pas d'un règlement municipal mais d'une loi provinciale.

sisé au 91-1 rue Paré, et qui est considéré comme un taudis.

Le propriétaire a jusqu'au 1er mai pour la démolition la ville demandera une injonction et sera en mesure d'effectuer les travaux elle-même et de facturer le tout à M. Saurette.

Le pot-aux-roses a été découvert quand l'inspecteur s'est aperçu que des travaux de restauration étaient en train d'être faits par un employé de M. Saurette, et cela sans permis municipal. M. Saurette aurait dit à son employé d'effectuer les travaux sans permis car il serait refusé par la ville. Avec raison d'ailleurs puisque l'inspecteur a relevé une dizaine d'infractions aux normes de construction: 1- La hauteur intérieure du rez-de-chaussée est de sept

pieds et deux pouces alors que le règlement municipal mentionne une hauteur minimum de huit pieds. 2- À l'étage, la hauteur est de six pieds et deux pouces. 3- Les murs extérieurs penchent de six pouces sur une hauteur de sept pieds et deux pouces. 4- Il n'y a pas de cave sous la maison et les solives sont trop près de la terre. 5- Il n'y a pas de solage sous la maison qui repose sur trois rangs de blocs de béton. 6- Des ouvertures ont été percées à l'arrière de la maison alors qu'elle est seulement à deux pieds et huit pouces de la ligne de propriété. 7- L'escalier aménagé à l'intérieur ne rencontre pas les exigences du règlement de construction. Les marches ont une largeur de sept pouces et demi, et les contremarches, une hauteur de sept pouces et trois-quarts. 8- Trois bâti-

ments principaux existent sur le même terrain. 9- La superficie du terrain ne rencontre pas les exigences du règlement de zonage par rapport au nombre de logements qui existent dans ces immeubles. 10- Les cours latéraux et arrière ne respectent pas les distances minimales prévues au règlement de zonage.

Selon l'inspecteur, pour toutes ces raisons, le logis est condamné comme insalubre à l'habitation. D'ailleurs, il est actuellement vacant.

Les travaux de restauration que faisait le propriétaire consistaient en la réfection d'un mur de gyproc, et à la démolition d'une cheminée. Il est assez rare que la ville ordonne la démolition d'un bâtiment. Le dernier cas remonte à quelques années.

Son emploi s'avère bénéfique

La cour se penche sur son cas avant d'imposer une sentence

GRANBY—Le seul fait de s'être déniché un emploi dans la Beauce a profité

à un jeune de 18 ans, Ghislain Gauthier, dont la sentence a été reportée au 22 mai par le juge Guy Genest de la cour des Sessions de la paix, qui a acquiescé à la demande de l'avocat du prévenu de prendre connaissance d'un rapport pré-sentenciel avant de disposer de son sort.

Accusé de deux vols, Ghislain Gauthier s'est reconnu coupable hier en cour de Cowansville. Il avait volé un appareil de télévision chez un certain M. Meunier, à Granby; il avait, en outre, perpétré un vol par effraction à

l'usine de la compagnie Harold Williams (1964) Ltd, 325, rue Decelles. À ce dernier endroit, la police l'attendait quand il a quitté les lieux avec le fruit de son vol.

Entre son arrestation et son retour devant le tribunal, hier, le prévenu s'est déniché un emploi dans la Beauce où il résidait également depuis ce temps. Son procureur, Me Yves Lagacé, a fait état hier de ce fait cette nouvelle situation et il a réclamé la rédaction d'un rapport pré-sentenciel par les officiers de probation du district au sujet de son client.

Me Lagacé estimait qu'un tel rapport serait de nature à refléter fidèlement la situation dans

laquelle le jeune homme a évolué et constituerait un document de base essentiel à une sentence qui soit juste mais qui tiendrait compte des possibilités de réhabilitation de son client.

Le procureur de la couronne, Me Claude Noisieux, n'a formulé aucune objection même si le prévenu avait confessé les deux vols. Le consentement du juge Guy Genest fut tout de suite acquis, de sorte que la sentence sera rendue seulement le 22 mai et qu'entretemps Ghislain Gauthier pourra continuer à démontrer sa bonne volonté et son souci de réhabilitation en continuant de travailler dans la Beauce.

Au Granby-St-Paul le 27 avril

Marcel Pepin participera à une grande soirée des travailleurs

GRANBY(RM)— Le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pépin, se rendra à Granby, le 27 avril afin de participer à une grande soirée en l'honneur des travailleurs de Granby et de la région.

Cette soirée aura lieu samedi, le 27 avril, à 20 heures, au Club de golf Granby-Saint-Paul, plus de 350 personnes participeront à cette soirée, alors que les billets sont en vente dans chaque syndicat affiliés à la CSN.

M. Norbert Rodrigue, vice-président de la CSN a aussi été approché afin d'assister à cette fête syndicale, mais il n'a pas encore pu confirmer sa présence.

Un comité a été formé afin d'organiser cette soirée et chacun des membres de celui-ci fait partie d'un syndicat CSN.

Ainsi, la direction de ce comité a été confiée à M. Roger Paré, du syndicat de la Coopérative de Granby.

Les autres membres sont: M. René Laurendeau, de Simonds Canada Saw; M. Jean-Paul Cadorette, permanent syndical au Conseil central de Granby; M. Jean-Louis Chabot, vice-président du Conseil central; M. Roch Hivon, président; Mlle Lise Couture, trésorière et Mlle Jocelyne Lorange, secrétaire de la CSN, au Conseil central de Granby.

Une série de 10 billets

est en vente dans chaque syndicat et ceci donnera aussi droit à un buffet froid. L'animateur de la soirée sera M. Jean-Louis Boisseau, du poste CHEF.

Lors de cette soirée, il y aura du chant et de la danse, alors que le président du Conseil central de Granby, M. Roch Hivon, fera le tour des tables, accompagné par M. Marcel Pépin.

Les organisateurs de cette soirée espèrent que le tout sera un succès et que tous les syndiqués CSN s'uniront pour fêter ensemble et faire plus ample connaissance.



"Bonne fête papa", présentée sur la scène de la J.-H. Leclerc, le dimanche 31 mars, raconte l'histoire d'une famille québécoise qui revient d'une soirée passée au théâtre et qui célèbre l'anniversaire de naissance du père. Sur la vignette, nous apercevons Roger Garceau, le père et Guy Godin, le gendre.

A la polyvalente J.-H.-Leclerc

Jacqueline Barrette et sa troupe présenteront "Bonne fête papa"

GRANBY— Jacqueline Barrette et sa troupe seront à Granby en fin de semaine pour présenter la pièce "Bonne fête papa". En effet, la toute dernière pièce de Jacqueline Barrette sera jouée sur la scène de la polyvalente J.-H. Leclerc, le dimanche 31 mars.

L'auteur québécois qui a assisté à la présentation de sa pièce "Ca dit qu'essa-à-dire", montée par les étudiants de la J.-H. Leclerc dans le cadre de l'activité théâtre, a trouvé le spectacle très bon et a découvert des étudiants ayant des possibilités théâtrales.

Elle a surtout tellement apprécié l'accueil que lui a réservé le public de Granby qu'elle a insisté pour venir jouer "Bonne fête papa", avec les membres de sa troupe composée de Guy Godin, Jocelyne Goyette (la petite Jojo de l'émission Feu vert de Radio-Canada), Roger Garceau et plusieurs autres comédiens.

Toute la population connaît Jacqueline Barrette par ses monologues. Qui n'a pas entendu les fameux textes de Pauline et Edouard, présentés à l'émission Feu vert? Qui n'a pas apprécié le réalisme du drame de la femme de 40 ans, si bien rendu dans le monologue 47 ans? Quelle mère de famille ne s'est pas reconnue dans "La moman"?

Il est facile de continuer longtemps à énumérer les réalisations de cette grande comédienne et auteur dramatique de chez-nous. Et pour trouver le réalisme, l'humour, la fantaisie de cet

POUR DE BONS RÉSULTATS?
"AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES CLASSÉES DE LA VOIX DE L'EST".
SIGNALÉZ 372-5433

CHEZ MON ONCLE LESS
Les Importations Granby Inc.
23 Principale — Granby, Qué.
Less, Harvey, Pres.
Meubles et accessoires électriques
Tél. 372-1000 — Tél. 372-1010

Attention!
J'ai un 4 1/2 pièces à \$11900 et un 5 1/2 pièces à \$13900 — Révision au futur, insonorisée, service de concierge, piscine chauffée, cède T.V. chauffage, eau chaude et électricité comprise
Tél: 263-4081, St. Roy

VENDU TRUST UNI COURTIER

LA COMPAGNIE QUI VEND LE PLUS GRAND NOMBRE DE MAISONS AU CANADA.

Accepteriez-vous que votre propriété vous soit payée entièrement comptant?

NOUS LE GARANTISSONS
Nous finançons toutes nos ventes

- Le vendeur est payé en moins de 72 heures
- L'acheteur a son hypothèque en moins de 72 heures

Pour tout achat ou vente de propriétés, n'hésitez pas à consulter notre compagnie.

VOTRE REPRÉSENTANT DU TRUST UNI
LUC GIRARD
60 ELGIN, GRANBY
TÉL.: 372-4366

Nous ne donnons pas le temps à l'herbe de pousser sous nos enseignes

VOUS LES JEUNES ADULTES!
(TEENAGERS)

vosre place est ici...
à la Place des Pantalons

OUI... OUI !!!

JEANS EN DENIM BLEU 14 OZ. tissu délavé, fabrication canadienne, 4 poches appliquées, taille basse, coupe ajustée, tailles 26 à 34. Valeur comparable \$14.98

\$8.97

LA PLACE des pantalons
DIV. M. FAUCHER INC.

143, rue PRINCIPALE (Angle Court)
GRANBY
372-8932



Six trophées pour Télé 7

Dans le cadre du Festival Can Pro, CHLT-Télé 7 s'est vu décerné six des dix-huit trophées attribués pour le meilleures émissions de télévision au Canada. Ce festival, qui s'est déroulé à Regina, en Saskatchewan, réunissait plus de cinquante stations de télévision. La station sherbrookoise s'est vu remettre le Grand Prix Can Pro pour Soirée Canadienne, le premier prix, catégorie émission à divertissement léger, également pour Soirée Canadienne, le prix au Mérite, catégorie émission à divertissement léger, pour Avec André Guy, le prix au Mérite, catégorie émission d'informations et affaires publiques, pour Québec Numéro Un, le premier prix, catégorie émission spéciale, pour Face au Québec, et enfin le prix au Mérite, catégorie émission spéciale, pour Festival Western. Nous apercevons sur la vignette, M. Jean Collard, réalisateur de Soirée Canadienne, M. Louis Bilo-deau, animateur de l'émission, et M. Pierre Sainte-Marie, directeur des programmes à Télé 7, qui posent avec les trophées que Soirée Canadienne s'est mérités.

Coup d'oeil sur la région

Article 593

FARNHAM—Le conseil municipal de Farnham a discuté de l'article 593 de la loi des cités et villes, cette semaine, après avoir pris connaissance d'une lettre de la ville de Terrebonne. Cette municipalité voulait que les autorités municipales appuient sa demande pour que cet article soit amendé. Terrebonne désire que la loi exige que 20% des électeurs d'une municipalité demandent un référendum pour qu'un tel scrutin soit organisé, au lieu du nombre beaucoup plus petit exigé actuellement. Les conseillers de Farnham

Nouveau préfet

MARIEVILLE—Le maire de Saint-Michel de Rougemont a accédé à la fonction de préfet du comté municipal de Rouville, ce mois-ci. M. Paul Boulet succède à M. Rouville Tessier qui a occupé ce poste pendant quelques années. Le mandat de M. Boulet se terminera au printemps 1975.

Premier contact

MARIEVILLE—Les secrétaires-trésoriers des municipalités du comté municipal de Rouville auront un premier contact avec les évaluateurs municipaux, cette semaine. Ils rencontreront les représentants de la firme d'évaluateurs engagés par le conseil de comté, jeudi le 28 mars, à Marieville. Cette réunion permettra aux évaluateurs de connaître les gens avec qui ils auront à travailler pour effectuer l'évaluation foncière des municipalités.



Soirée d'information

C'est à l'occasion d'une réunion convoquée par la Société canadienne du cancer, section Granby, qu'on a procédé à la nomination de trois nouveaux directeurs pour compléter des postes laissés vacants. Cette réunion a été doublée d'une soirée d'information qui a permis aux chefs de secteurs et à leurs aides de recueillir plus d'information concernant la campagne annuelle de souscription de la Société qui débutera le 5 avril par une journée de la jonquille. Le nouveau bureau de direction est composé, à l'avant, de M. Paul Robert, directeur, Mme Françoise Saint-Pierre, secrétaire, et, à l'arrière, Mme Rachel Gemme, directeur, Mme Dolores Berthiaume, directeur, M. Jean-Marc Pednault, secrétaire itinérant pour les cantons de l'est, Mme Françoise Ped Bonin, directeur, M. Jean-Guy Beaulieu, président de la section Granby, et M. Néré Vigneux, nouveau directeur. N'apparaissent pas sur la photo, M. Eddy Martel, directeur, Me Gilles Southière, 2ème vice-président, M. Jean Marquis, directeur, et M. Constant Bagordo, directeur.

(Photo Jeannot Petit)

BIENVENUE À LA GRANDE TOMBOLA — PAROISSE ST-LUC

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI LES 28-29-30 MARS DE 1h30 à 11 h P.M.

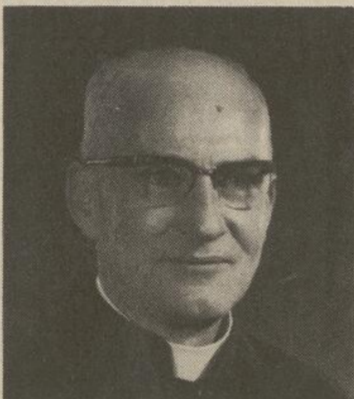
MENUS
SOUPER CANADIEN
PIZZA — DINDE

PRIX À PARTIR DE
\$1.50 à \$2.50

SALLE À DÎNER

ouverte de 5h30 à 9 h p.m.

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

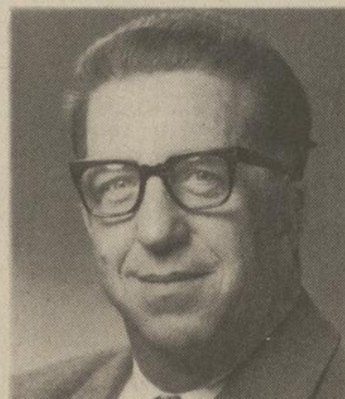


L'abbé Maurice Dery
cure de la paroisse St-Luc

Tous les profits seront versés à la paroisse St-Luc de Granby.

Les sommes recueillies serviront à la Fabrique

PLUSIEURS ATTRACTIONS — NOMBREUX TIRAGES



M. Fernand Racine, A.V.A.
président et organisateur
général de la tombola St-Luc

TIRAGE

- TÉLÉVISEUR COULEUR ADMIRAL
- MACHINE À COUDRE SINGER
- ENSEMBLE DE PARASOL 7 PIÈCES

BIENVENUE À TOUS

JEUX—SALLE À DÎNER—FOOTBALL—GOLF—MINI-PUTT
TIR À LA CARABINE—LAVETTE—BILLETTS DE TIRAGE—
PIZZA—BINGO TOUS LES SOIRS—ARTISANAT—VARIÉTÉS—
BOÎTES À SURPRISES—ROUE DE FORTUNE—PÊCHE—CHEVAUX—
RESTAURANT ET ARRANGEMENTS DE FLEURS SÉCHÉES

Bon succès à la tombola de notre paroisse



TÉL.: 378-5977

GUY LECLERC M. EL.

Entrepreneur électricien
Commercial - Industriel - Résidentiel
Installation et réparations
de tous genres

SPECIALISTE EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

599, LAFONTAINE, GRANBY, QUÉ.

TEL: 378-4909



515 PRINCIPALE

B-P OIL Co.

PHIL RICHER PROP.

PHIL AUTOLAVE
ROBOT BROSSES AUTOMATIQUE.

ESSENCE: 5¢ D'ESCOMPTE PAR GALLON

GRANBY **75¢** Qué.

MEILLEURS VOEUX DE SUCCES

Albert Courtemanche

Vente de terrains

244 SAVAGE GRANBY TÉL.: 372-6168

Meilleurs voeux de succès à la Tombola paroisse St-Luc



25-27, rue St-Joseph, Granby, P.Q.
Tél.: 372-7192

Meilleurs voeux de succès à l'organisation de la tombola paroisse St-Luc

ROYAUME DES FRUITS ET LÉGUMES

J.J. Gemme, propr.
Gérard Dussault, gérant

10 rue Guy Granby, Qué.

Meilleurs voeux de succès

ACIER BERNIER INC.
Tout en Acier

585, rue Simonds Granby Tél.: 378-7762

Voews de succès

GRANBY AUTO-LAVE ENR.

Les Entreprises Ménard Ltée

rue Langlois Granby Tél.: 378-4651

Voews de succès

NETTOYEUR IDEAL

J. L. Tétreault Propriétaire

17 St-Charles Nord Granby tél: 378-5262

MEILLEURS VOEUX DE SUCCES



Les Liqueurs Nationales Inc.

Embouteilleur autorisé de Coca-Cola sous contrat avec Coca-Cola Ltée

460 rue Principale - C.P. 364
Granby, Qué.

Voews de succès

FERNAND RACINE A.V.A.

Gérant, SUN LIFE du CANADA

400 Fréchette Granby, Qué. 378-3083

372-5772



Luc Roy FLEURISTE
120 PRINCIPALE

Pour vos arrangements floraux, pour votre mariage, voyez un expert.

FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS,
NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS, ANNIVERSAIRE.

SERVICE, COURTOISIE,
LIVRAISON GRATUITE

120 PRINCIPALE, GRANBY Rés. 372-4801
(FACE ÉGLISE STE-FAMILLE)



LA CAISSE POPULAIRE DE GRANBY

SUCCURSALE DU 262 DESJARDINS

SERVICE GUICHET AUTOS
et CAISSE PIÉTONS

RÉJEAN LAUZON, gérant

TÉL.: 378-4653

Du sérieux à... l'insolite

Inondations au Brésil

RIO DE JANEIRO (AFP) — De graves inondations, provoquées par des pluies torrentielles, ravagent le sud du Brésil, où 21 personnes ont déjà trouvé la mort et quelque 8.000 autres sont sans abri.

La situation est particulièrement grave dans l'Etat de Santa Catarina, à 250 milles au nord de la frontière argentine, où l'état de "calamité publique" a été décrété dans de nombreuses municipalités, complètement isolées par les eaux.

Recyclage des carburants

BRUXELLES (Reuter) — La Commission des Communautés européennes a invité mardi les pays membres de la CEE à envisager l'utilisation de méthodes de recyclage ou de destruction par le feu des carburants usés afin de réduire la pollution sur terre et sur mer.

La méthode de recyclage permet de produire à nouveau des lubrifiants ou du mazout, tandis que le déchargement de produits du pétrole n'aboutit qu'à augmenter la pollution.

La Commission estime que les industries chargées de collecter et de détruire les déchets pétroliers non recyclables doivent être subventionnées si elles fonctionnent à perte.

Et le prince Charles

LONDRES (AFP) — Les rumeurs d'une idylle entre le prince Charles et lady Jane Wellesey, la fille du duc de Wellington, sont reparties de plus belle lundi soir à la suite de l'apparition inattendue de la jeune fille aux côtés de la reine mère, lors de la première du film "Les Trois Mousquetaires", de Richard Lester.

L'entrée de lady Jane, 22 ans, qui accompagnait plusieurs membres de la famille royale, à la traditionnelle Royal Film Performance, a en effet été très remarquée par le tout Londres. D'autant plus, notent mardi les échos de la presse britannique, que son arrivée en tant qu'invitée de la famille royale semble avoir été entourée du plus grand secret.



Clinique de sang à Waterloo

La Croix-Rouge, section Waterloo, tiendra une clinique de sang à Waterloo, mardi, le 16 avril. Au cours de cette journée, toute la population de Waterloo et des environs est invitée à venir donner de son sang à l'hôtel de ville, de 2 heures à 5.30 heures p.m. et de 7 heures à 9 heures p.m., où tout sera mis en oeuvre pour bien l'accueillir. L'objectif de la présente campagne a été fixé à 250 chopines. On reconnaît, dans l'ordre, M. Bernard Ledoux, président de la Croix-Rouge, section de Waterloo, Mme Dollard Zaha, vice-présidente et M. Jacques Lussier, président de la clinique qui aura lieu le 16 avril.

(Photo C-Line Jobin)

Chantiers de construction

Pepin analysera la situation avec les gars de la région

Claude Nadeau

SAINT-HYACINTHE — Le président de la Confédération des syndicats nationaux participera à une assemblée regroupant des travailleurs de la construction de la région, le 30 mars, à Saint-Hyacinthe. M. Marcel Pepin, directeur de l'occupation pour analyser avec les syndiqués la situation qui prévaut sur les chantiers de construction.

Baie James

Cette rencontre sera sous la responsabilité du Syndicat régional de la construction qui regroupe des travailleurs des régions de Granby, Saint-Hyacinthe, Cowansville, Marieville et Saint-Jean. Tous les membres de ce syndicat affilié à la CSN ont été convoqués à cette assemblée.

Les organisateurs ont déclaré que des travailleurs qui sont allés à la Baie James participeront aussi à l'assemblée. Ces personnes pourront ainsi apporter des témoignages concrets des événements qui ont mis en lumière des situations vécues sur plusieurs chantiers de la province.

La réunion de samedi est une suite directe de la mission d'une injonction obtenue par la CSN, le 21 mars, pour rétablir le calme sur tous les chantiers de la province. Cette injonction provisoire devait prendre fin hier, à 17 heures.

Comme la Baie James

La rencontre de Marcel Pepin avec les travailleurs de la construction de la région s'avère importante puisque l'injonction demandée par la CSN visait la Baie James mais aussi quelques chantiers dont celui du Cegep de Saint-Hyacinthe. Il semble par ailleurs, que la guerre intersyndicale sur les chantiers fasse également rage dans plusieurs au-

tres chantiers de la région, mais d'une manière plus silencieuse qu'à la Baie James.

Le président de la CSN aura donc l'occasion de s'informer auprès des premiers intéressés de la situation qui est faite aux gars de sa centrale sur les chantiers. Il pourra aussi expliquer clairement la position que la CSN entend prendre face

à la Baie James mais aussi faire à "toutes les autres Baies James de la province".

Les organisateurs de cette assemblée qui se déroulera au Conseil central de Saint-Hyacinthe, samedi 30 mars, attendent environ deux cents personnes. Ils invitent tous les travailleurs de la construction de la région à y participer.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Service de placement étudiant du Québec

PROFESSIONNELS RECHERCHÉS

QUALIFICATIONS

Les professionnels désireux d'embaucher un ou plusieurs étudiants pour la période d'été doivent faire parvenir leur offre d'emploi au plus tôt au Service de Placement Étudiant du Québec.

AVANTAGES

Un tiers du salaire des étudiants embauchés pour une période minimale de huit semaines peut vous être remboursé directement par le Service de Placement Étudiant du Québec. Un professionnel (ou une société) peut toucher jusqu'à \$12.000,00.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 15 avril 1974

Les professionnels intéressés doivent communiquer, par écrit ou par téléphone (frais virés acceptés), à l'un des deux endroits suivants:

QUÉBEC

Service de Placement Étudiant du Québec
2700, Boulevard Laurier
3e étage
Téléphone: (418) 643-7474

MONTRÉAL

Service de Placement Étudiant du Québec
310 ouest, rue Ste-Catherine
2e étage
Téléphone: (514) 973-1974

Sollicitation dans les écoles et assurance scolaire

Les commissaires de l'élémentaire adoptent une politique définitive

par Elizabeth P.-FARAND

GRANBY — La Commission scolaire de Granby vient enfin d'adopter une politique définitive sur les questions de sollicitation dans les écoles et de l'assurance scolaire.

L'on se souviendra que depuis deux ans plus particulièrement, le sujet fut l'objet de fréquentes et longues discussions à la table des commissaires, tant à l'exécutif qu'au conseil.

En novembre, dernier le comité de sollicitation avait présenté son rapport et le texte soumis avait été accepté en principe par les commissaires. Des derniers exigeaient cependant qu'une consultation soit effectuée auprès des comités d'écoles et de parents avant l'adoption d'une politique définitive.

Le comité de parents a remis son rapport cette semaine, et les opinions exprimées rejoignent à peu près en tous points le texte soumis. Trois comités d'écoles étaient cependant prêts à adopter une attitude plus ra-

dicale quant à la sollicitation.

C'est une politique en cinq points qui a été adoptée. De nouvelles discussions se sont déroulées quant au second point, ainsi qu'on le verra plus bas.

Règle générale, "la sollicitation d'argent pour organiser des activités et pour y participer est prohibée; aucune activité ne peut être organisée en vue d'augmenter le budget de l'école; la sollicitation de participation des parents doit être vraiment libre - aucune pression - et ceci ne peut se faire via les enfants", dit le premier point.

Quant au second, il est dit que: "les œuvres de la Ste-Enfance et du Sou de la Survivance demeurent les seules sollicitations directes autorisées au niveau des élèves. (Ces deux œuvres ne comportent qu'une seule collecte au cours de l'année)."

C'est ce point que le commissaire Georges Hamel voulait rayer de la politique, appuyé en cela par quelques autres commissaires. Mais la majorité en a décidé autrement.

Comme troisième point: "Toute autre demande de participation de enfants à une activité impliquant une sollicita-

tion d'argent ne peut être acceptée sans autorisation expresse de la Commission scolaire, partant des critères suivants:

- que l'activité réponde à un but éducatif (capable d'inspirer un projet à l'école ou une réflexion s'insérant dans la formation de l'enfant; humaine capable d'assurer une meilleure compréhension d'une situation vécue par les élèves humains - que l'activité se situe dans le champ des intérêts de l'enfant de l'élémentaire - que l'activité ne soit pas confiée à des élèves par suppléance (pour remplacer les adultes);

"La procure et le restaurant, se situant au niveau d'un service à l'élève, ne doivent pas être considérés comme une sollicitation. Il est clair qu'une publicité visant à augmenter les revenus, même pour enrichir la caisse des activités, est nettement inacceptable. Les seuls articles que l'élève peut se procurer au restaurant de l'école sont: lait, lait au chocolat, pâtisseries, jus de fruits ou de légumes, fruits."

Enfin, le dernier point a été rajouté au texte adopté est le suivant: "En ce qui concerne l'assurance scolaire, la façon

de procéder sera la suivante: en septembre, la Commission scolaire invite par lettre les parents à se protéger au moyen d'une assurance scolaire et les invite également à communiquer directement avec leur courtier ou agent ou Caisse populaire pour ce faire."

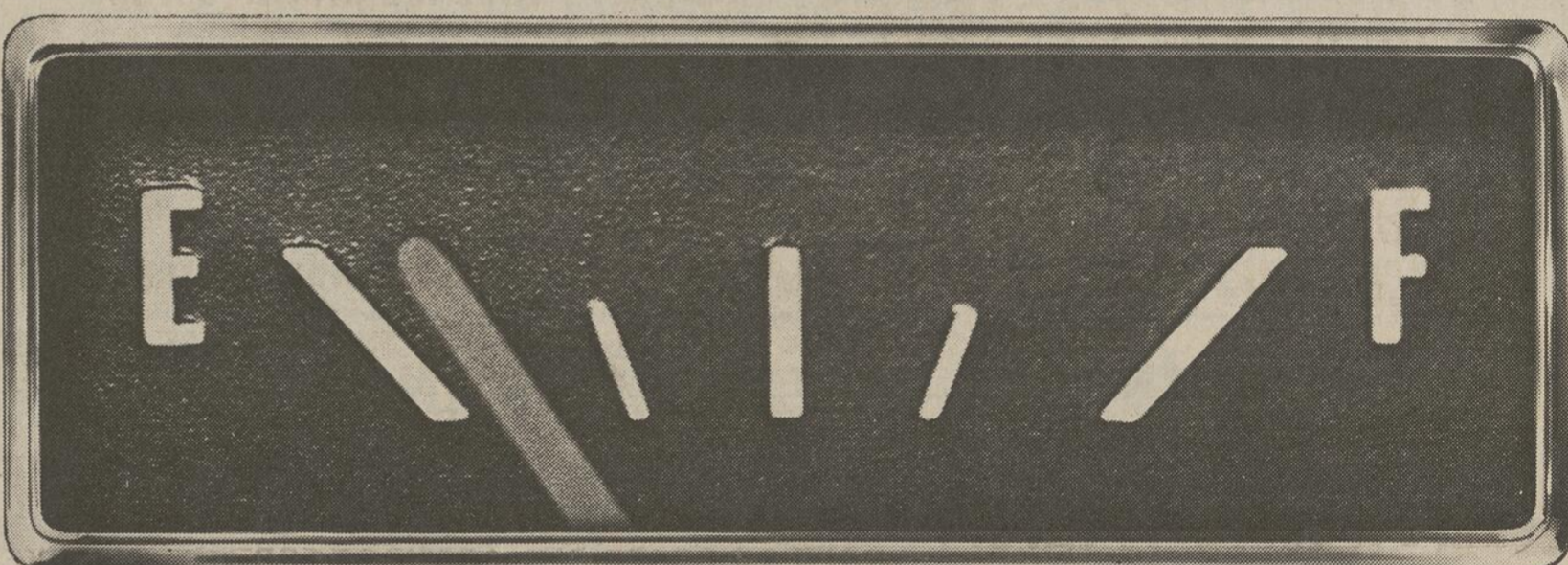
Consultation

La majorité des comités d'écoles se sont prononcés en faveur du texte soumis quant à l'assurance scolaire. Un seul comité demandait que les enveloppes continuent d'être envoyées par les écoles via les enfants.

Quant à la sollicitation elle-même, le texte soumis a été accepté par la majorité des comités d'écoles. Deux comités demandaient que la vente de billets soit abolie mais que celles du genre "vente de chocolat" demeurent.

Deux autres comités demandaient que le troisième point soit enlevé parce qu'ils pensent "que c'est une échappatoire".

Un autre disait enfin qu'il acceptait le texte mais "à la condition expresse qu'il s'agisse d'une politique uniforme, qu'elle soit respectée par tous et que des sanctions soient prévues si le règlement n'est pas suivi à la lettre".



"SI VOUS EN AVEZ ASSEZ, RENDEZ-VOUS CHEZ UN CONCESSIONNAIRE TOYOTA."

Ce n'est plus un secret pour personne: le meilleur achat que vous puissiez faire, c'est celui d'une petite voiture.

Et la Toyota représente le meilleur des choix. Une récente enquête, menée auprès des acheteurs de petites voitures au Canada, a révélé que le prix et le mileage au gallon constituent les deux points les plus importants pris en considération par ceux qui cherchent à acheter une petite voiture.

Ce n'est donc plus la peine de chercher quelque chose de plus de Canadien achètent des Toyota plutôt que toute autre marque de voiture. Nos Toyota Corolla se classent parmi les dix petites voitures les plus populaires au Canada. Et l'une de nos Corolla, la 1200, n'est pas seulement la voiture la moins chère parmi ces dix modèles les plus vendus: c'est aussi la voiture qui va le plus loin avec un gallon d'essence.

La question du jour: combien de milles au gallon?

Aux Etats-Unis, un membre du gouvernement a retenu les services de l'Environmental Protection Agency pour que celle-ci mette les voitures à l'épreuve afin de déterminer leur consommation d'essence. Les gens de l'Environmental Protection Agency ne sont pas seulement des gens compétents et méticuleux: ils sont sévères. Mais ils se doivent de l'être. Le graphique qui suit démontre, sans discussion, les résultats auxquels leurs recherches ont abouti, après avoir rassemblé toutes les données sur la consommation d'essence de quelques-unes des petites voitures les plus vendues. (Bien entendu, votre consommation d'essence peut varier selon votre façon de conduire et selon l'état des routes que vous empruntez.)

Consommation d'essence des petites voitures:

Meilleur mileage au gallon (imp.) pour chacun des manufacturiers	0	5	10	15	20	25	30	35
Toyota Corolla 1200								32,5
Datsun B210								29,9
Vega Hatchback								29,5
Pinto								27,4
Volkswagen (Coccinelle)								25,2

Quelques chiffres qui portent à réfléchir à propos de la consommation d'essence des petites voitures.

Sans doute ne réalisez-vous pas vraiment le mileage au gallon que vous obtenez de votre voiture actuelle. A titre de comparaison, nous avons dressé une liste de quelques-uns des chiffres se rapportant à certaines grosses voitures populaires, chiffres relevés par l'Environmental Protection Agency.

Modèle	Cylindrée cc/v. nets	Modèles les moins chers (Prix de liste suggérés par les fabricants)	Différence
TOYOTA 1200/65		\$2.499	—
Vega 2300/75		\$2.789	\$290
Pinto 2000/*		\$2.825	\$326
Datsun 1300/*		\$2.965	\$466
VW 1600/46		\$2.995	\$496

sous prétexte qu'elle ne consomme pas beaucoup d'essence. Nous sommes d'avis que l'achat d'une voiture dans ces conditions fait courir de grands risques à l'acheteur éventuel, car il peut se retrouver plus malheureux qu'avant. L'achat d'une petite voiture doit se faire avec soin et vous ne devez en aucun cas arrêter votre choix avec précipitation.

La plupart des petites voitures ne coûtent pas cher à faire rouler, mais elles ne sont pas toutes bon marché.

Selon notre expérience, l'achat d'une petite voiture coûteuse ne s'avère pas rentable. L'économie doit commencer dans la salle de montage. (Et si vous avez l'habitude des grosses voitures et de leur prix exorbitant, tenez-vous bien. La Corolla ne représente parfois que la moitié ou le tiers de ce que vous avez l'habitude de payer pour une grosse voiture.) Mais le plus probant de tout ceci, c'est que Toyota vous offre la voiture la moins chère parmi les dix modèles de voitures les plus vendus sur le marché. C'est la Toyota Corolla 1200KB. Et c'est de beaucoup la moins chère. Voici quelques exemples des prix les plus bas demandés par les fabricants en tête de liste des ventes:

Modèle	Cylindrée cc/v. nets	Modèles les moins chers (Prix de liste suggérés par les fabricants)	Différence
TOYOTA 1200/65		\$2.499	—
Vega 2300/75		\$2.789	\$290
Pinto 2000/*		\$2.825	\$326
Datsun 1300/*		\$2.965	\$466
VW 1600/46		\$2.995	\$496

*C.v. nets inconnus.

Les prix de liste suggérés par les fabricants. Les frais de livraison à destination, de maintenance, d'immatriculation et les taxes provinciales ne sont pas compris dans ces prix pour la raison que ces frais varient d'une région à l'autre. (Toyota: a.b. à Vancouver, Montréal, Halifax.)

Plus de modèles, plus d'accessoires.

Certaines petites voitures ne comportent que le strict nécessaire. Ce n'est pas notre cas. En fait, vous trouverez dans notre plus petit modèle des extras que vous devriez payer en surplus dans une autre voiture. (Ainsi, nous vous donnons des freins à disque à l'avant et des sièges-baquets à dossier inclinable, tandis qu'il faut payer pour obtenir ces accessoires dans d'autres petites voitures.)

En outre, vous n'avez pas à sacrifier confort, puissance et performance. Nous avons un éventail de 22 modèles parmi lesquels vous pouvez choisir (y compris deux pick-up et deux modèles différents de Land Cruiser à 4 roues motrices). Dans toute cette gamme, nous avons certainement la voiture qui vous convient. Notre

Mark II, par exemple, vous est même livrée munie d'une servo-direction et de la radio AM/FM, et ce, en équipement standard. Notre Corona a été complètement repensée dans un esprit de sécurité, les deux modèles hardtop sont même dotés d'un système qui vous prévient en cas de défaillance d'une pièce. (On l'appelle E.S.P., ou tableau de détection électronique. C'est, sans aucun doute, la nouveauté la plus en avance sur son temps que vous puissiez trouver à bord de n'importe quel genre de voiture, petite ou grosse.) Si vous recherchez puissance et performance, prenez le volant de notre nouvelle Celica GT. Vous éprouverez la même surprise agréable que celle des chroniqueurs, lorsqu'ils ont découvert combien elle se manœuvrait avec aisance. Nous avons même une voiture bon marché, la Toyota Corolla SR5, dotée d'une transmission à 5 vitesses, ainsi que d'un tachymètre et de pneus radiaux. Le tout en équipement standard, bien entendu.

Vous ne perdez pas une grosse voiture: vous gagnez une moitié de garage.

L'achat d'une petite voiture a toujours été une preuve de bon sens, et aujourd'hui ça l'est plus que jamais.

Quant à nous, nous avons la conviction que les petites voitures sont les voitures de demain. Et nous sommes prêts à parler gros sur la voiture que vous allez choisir dès maintenant. Votre première petite voiture doit être une Toyota. Et ce ne sera pas votre dernière.

Aussi, rappelez-vous que, parmi les petites voitures les plus vendues, Toyota vient en tête.

Qu'il s'agisse d'acquiescer la voiture la moins chère ou celle qui consomme le moins d'essence tout en vous offrant le plus d'équipement et d'accessoires standards, voyez votre concessionnaire Toyota.

Et surtout, voyez-le d'abord. Ainsi, vous économiserez déjà de l'essence en ne faisant pas le tour de tous les concessionnaires de voitures.



KE020KB Corolla 1200

TOYOTA

Vous en avez en 20 yen pour votre argent!

Consultez les Pages Jaunes pour trouver le concessionnaire Toyota le plus près de chez vous.

Comprenant sept comtés Notre région compte 170 hôtels

GRANBY(RM)— Les sept comtés de notre région, soit ceux de Brome, Shefford, Bagot, Saint-Hyacinthe, Iberville, Rouville et Missisquoi comptent un total de 170 établissements hôteliers qui à leur tour, cumulent 2,962 chambres.

Pour le comté de Brome, le nombre des établissements hôteliers se chiffre à 45 pour un total de chambres de 750. Ce comté compte 26 hôtels qui offrent 374 chambres; 13 hôtels-motels et chalets pour 291 chambres; une maison de chambres qui en contient neuf et cinq autres maisons de logement qui totalisent 76 chambres.

Le comté de Shefford, pour sa part, possède 19 hôtels ce qui représente 431 chambres; huit hôtels-motels et chalets pour 157 chambres; aucune maison de chambre; sept autres maisons de logement qui abritent 131 chambres, pour un grand total de 719 chambres réparties en 34 établissements.

Un nombre de 10 établissements hôteliers sont situés dans le comté de Bagot pour un total de 137 chambres. Le comté compte quatre hôtels qui possèdent ensemble 50 chambres. Trois hôtels-motels et chalets offrent 58 chambres; aucune maison de chambre n'existe dans ce comté et ce dernier ne compte que trois autres maisons de logement pour un total de 29 chambres.

Le comté de Saint-Hyacinthe possède sept établissements hôteliers pour 183 chambres. Deux hôtels-motels ont 76 chambres de disponibles; une maison de chambres

offre 52 unités et une autre maison de logement offre 14 chambres. En somme, ce comté compte 11 établissements hôteliers pour un total de 325 chambres.

Un total de 108 chambres se répartissent en neuf hôtels, dans le comté de Rouville, alors que six hôtels-motels et chalets offrent 94 unités de chambres et que 10 autres maisons de logement possèdent un total de 138 chambres. Ainsi, le comté de Rouville compte 25

établissements hôteliers pour un total de 340 chambres.

Dans le comté d'Iberville, on enregistre 15 établissements hôteliers, dont 11 hôtels pour 133 chambres, 1 hôtel-motel de 30 chambres, trois autres maisons de logement qui cumulent 52 chambres, ce qui fait un nombre total de 215 chambres.

Enfin, pour le comté de Missisquoi, 30 établissements hôteliers cumulent 476 chambres. 21

hôtels offrent 335 chambres, sept hôtels-motels qui totalisent un nombre de 30 chambres, deux autres maisons de logement offrent 24 chambres.

Toutes ces informations proviennent d'un rapport publié par le Bureau de la statistique du Québec, division du commerce et des services et attaché au ministère de l'Industrie et du commerce. Les données fournies ont été compilées au 31 décembre 1973.

1971: L'armée pakistanaise réprime un soulèvement à Dacca, au Pakistan oriental, et le cheik Mujibur Rahman est arrêté.

1969: Le général Dwight Eisenhower, 34e président des Etats-Unis et commandant suprême des forces alliées en Europe durant la deuxième guerre mondiale, meurt à Washington, à l'âge de 78 ans.

1965: Tremblement de terre catastrophique au Chili.

1962: Echec d'un putsch militaire en Syrie.

1945: Fin des attaques de V-2 allemands sur la Grande-Bretagne.

1943: Mort du compositeur russe Rachmaninoff.

1942: Une force navale britannique attaque Saint-Nazaire et fait sauter les installations du port.

1854: L'Angleterre déclare la guerre à la Russie.

Conseil de Farnham

Les conseillers s'attardent sur trois sujets importants

FARNHAM—(CN) Les membres du conseil municipal de Farnham ont mis fin à leur assemblée de mars, qui a connu deux ajournements. Les conseillers se sont attardés, au cours de l'ajournement de cette semaine, à trois sujets importants, soit l'émission d'obligations, l'avenir du camp militaire et le projet de centre d'accueil municipal pour personnes âgées.

Obligations

Les autorités municipales ont accordé à Dominion Securities Harris Ltd le contrat pour l'émission d'obligations au montant total de \$682,500. La soumission était présentée conjointement par cette firme, la Banque canadienne impériale de commerce et Nesbitt Thompson Co. Ltd. La soumission stipule

que les obligations seront vendues à \$96.10 avec échéances annuelles de 1975 à 1984, pour un loyer de 9.7272%. La firme Geoffron, Robert, Gélina et Associés, offrira de vendre les obligations \$95 pour un loyer de 9.9402%, avec les mêmes échéances. La Banque provinciale, avec Tassé et Associés Ltée, offrira une émission d'obligations sur 20 ans, au prix de \$94.53 et au loyer de 9.9488%.

Ces obligations permettront de financer les travaux d'égoûts prévus aux règlements 239, 250 et 268. Elles permettront aussi la consolidation du déficit, comme prévue au règlement 242, ainsi que l'acquisition d'une propriété pour amélioration de rue, comme prévue au règlement 253. Cette émission couvrira enfin les règlements 284 et 285 pour l'acquisition de machinerie.

Camp militaire

Les conseillers ont également reparlé du camp militaire de Farnham pour lequel la ville cherche à obtenir un investissement de \$24,000,000 du ministère de la Défense nationale. Il semble que cette possibilité demeure toujours réelle.

Le conseil a ainsi reçu de nouveaux appels les encourageant à poursuivre les démarches qu'il a entreprises. Les municipalités de Bromont et de Cowansville ainsi que de Saint-Michel de Rougemont ont tenu à signifier leur approbation face aux demandes de Farnham.

Il reste que le ministère de la Défense nationale n'a pas encore fait connaître sa position définitive, suite à la demande des autorités municipales. Il est donc encore possible que le camp militaire de cette municipalité connaisse un développement majeur, dans un proche avenir comme le voulait un document secret qui a été porté à la connaissance du maire de Farnham.

Centre d'accueil

Les membres du conseil ont appris, par ailleurs, que l'Office municipal d'habitation a tenu une première assemblée, le 6 mars. Cet organisme a ainsi adopté ses règlements généraux et est prêt à prendre en main l'administration du futur centre d'accueil municipal.

Les plans et devis de cet édifice pour personnes âgées avaient été envoyés à la Société d'habitation du Québec pour approbation. La SHQ a demandé certaines modifications mineures des devis et le comité res-

ponsable du projet a accepté ces changements. La SHQ devrait ainsi rendre son approbation officielle, dans les jours qui viennent.

L'injonction provisoire accordée à la CSN est prolongée jusqu'au 5

QUEBEC (PC) — L'injonction provisoire émise le 21 mars dernier par le juge André Gervais, de la Cour supérieure de Québec, ordonnant aux travailleurs de la FTQ de cesser tout acte de violence sur les chantiers de construction du Québec, a été renouvelée jusqu'au 5 avril prochain.

C'est le juge Jacques Dufour qui l'a renouvelée mercredi après-midi en précisant qu'elle comportait cependant deux changements importants.

Cette injonction renouvelée vise non seulement les membres de la CSN, mais protège maintenant également les travailleurs de la CSD.

Par ailleurs, l'injonction ne touche plus tous les chantiers de la province, mais seulement les quatre qui avaient été mis en cause, à savoir ceux des Cegeps de Limoilou et de Saint-Hyacinthe, de l'hôtel de ville de Charny et de la Place Haute-Ville, à Québec.

Irrecevabilité

Au cours de l'avant-midi, mercredi, le procureur des six intimes, membres de la FTQ, Me Michel Décarie, de Montréal, a présenté au juge Dufour une requête verbale en irrecevabilité en ce qui a trait à l'injonction interlocutoire provisoire dont il était saisi. Me Décarie a allégué, jurisprudence à l'appui, que la poursuite aurait dû présenter autant de requêtes qu'il y a d'intimés.

Le juge Dufour a répondu qu'il rendrait sa décision là-dessus en même temps qu'il se prononcera sur l'injonction permanente, le 5 avril prochain.

Préjudice

Répondant d'autre part à Me Décarie qui affirmait qu'une telle injonction pouvait causer préjudice aux membres de la FTQ, l'avocat de la poursuite CSN, Me Clément Richard, a précisé que le seul préjudice que l'on pouvait trouver dans toute cette histoire, c'est de "les empêcher de casser la gueule des membres de la CSN, de les empêcher d'imposer leur loi".

Quant à l'avocat de la CSD, Me Bernard Lesage, il a souligné à la cour qu'il endossait les propos de Me Richard, allant même jusqu'à préciser que les membres de la FTQ avaient agi par conspiration et que la seule manière de les en empêcher, c'est l'injonction.

"On est dans un régime de liberté syndicale, a-t-il dit. Il faudrait cesser de violer une règle fondamentale, celle fondamentale, celle d'appartenir au syndicat de son choix".

Rappelons que plusieurs accrochages sont survenus sur les quatre chantiers de construction visés par la nouvelle injonction, entre autres, sur les chantiers du Cegep Limoilou et de Place Haute-Ville, le 19 mars dernier.

Place au mercure

FARNHAM—Une demande a été envoyée par les autorités municipales à l'Hydro-Québec pour installer des lumières au mercure à cinq endroits, dans la ville de Farnham. Cette requête exige 11 lumières du genre sur le boulevard Normandie Sud, une sur la rue Delorme, sur la rue Denoyers et sur la rue Saint-André Sud, face à la polyvalente. Quant à la rue d'Artois, on demande de remplacer les deux lumières actuelles par deux au mercure.

Plusieurs changements à la direction du CCAM

FARNHAM—(CN) Le Comité des citoyens et d'action municipale de Farnham tenait sa première assemblée générale annuelle, cette semaine. Les élections qui ont eu lieu à cette occasion ont occasionné plusieurs changements à la direction de cet organisme.

M. Maurice Gaudreau qui assurait la présidence du CCAM depuis sa fondation a été réélu à ce poste. M. Adrien Nadeau est par ailleurs passé du poste de 1er vice-président à celui de 2ème vice-président tandis que M. Maurice Desrosiers, ancien directeur, est devenu 1er vice-président.

Les fonctions de secrétaire ont été confiées à Mme. Louise Charest qui remplace ainsi M. Jacques Forand qui a été élu directeur du comité. M. Frédéric Baker qui était auparavant directeur a été élu trésorier, succédant ainsi à M. Mario Charpentier qui a été élu directeur.

Les participants à la première assemblée générale annuelle du CCAM ont également nommé leurs dix directeurs. Ceux-ci sont MM. J-Tho mas Bégin qui était auparavant 2ème vice-président, Albert Barabé, Isidore Barabé, Henri Brodeur, Marcel Gagnon, Mario Charpentier, J-Louis Duquette, Jacques Forand, Georges Roy et Arthur Audette.



Un défilé de mode printanière

Plusieurs personnes ont assisté au défilé de mode printanière, présenté par le cercle 727 des Filles d'Isabelle, de Saint-Césaire. Le défilé réunissait les collections de différentes maisons d'affaires de la région. Mme Huguette Proulx commenta tous les vêtements et M. Aimé Désautels, de Saint-Hyacinthe a fait les frais de la musique. Sur la vignette du haut, nous apercevons le cortège de la mariée et les mannequins portant les vêtements de la boutique Chikita et de l'Echo de la Mode. Sur la deuxième photo, nous reconnaissons dans l'ordre habituel, Mme Clarisse Lévesque, régent du cercle des Filles d'Isabelle; Mlle Paulette Trahan et Mme Marguerite Pelletier, organisatrices de la soirée. Enfin, assise au centre, Mme Huguette Proulx.

(Photos Anita Paquette)

Exemptions personnelles: pour qui pouvez-vous demander des exemptions, quand, et comment? Voyons cela ensemble.

Commençons par le commencement: d'abord, tournez à la page 4 de votre déclaration.

C'est la page intitulée "Demande d'exemptions personnelles" que nous allons remplir. Mais avant, voyez votre guide et lisez les articles 32, 33 et 34.

Tout le monde a droit à l'exemption personnelle de base de \$1,600.

Peu importe qui vous êtes, votre revenu, votre âge ou votre statut matrimonial, vous avez droit à \$1,600 d'exemption (à moins que vous ne soyez arrivé au Canada au cours de 1973 ou que vous en soyez parti. L'article 37 de votre guide explique ces cas).

Certains d'entre nous ont droit à l'exemption en raison d'âge.

Si vous êtes né en 1908 ou avant, vous demandez une exemption additionnelle de \$1,000. En d'autres termes, si vous avez déjà ou si vous avez eu 65 ans en 1973, vous profitez de l'exemption en raison d'âge. (Voir le guide, article 33.)

Exemption de marié: qui la demande et pour qui?

Si votre épouse ou votre époux a reçu un revenu net de plus de \$1,700 au cours de 1973, vous ne pouvez demander une exemption pour cette personne. Si, au contraire, votre conjoint a gagné moins de \$1,700 ou n'a rien gagné du tout, vous avez droit à l'exemption de marié.

Voici comment procéder:

a) Si le revenu net de votre conjoint a été inférieur à \$300, réclamez l'exemption entière, soit \$1,400.

b) Si le revenu net de votre conjoint a été supérieur à \$300, mais de moins de \$1,700, vous suivez votre formule et vous soustrayez son revenu net du \$1,700 pour obtenir le montant de votre exemption.

Donc, vous inscrivez à la ligne 65, soit \$1,400, soit le montant obtenu d'après b) ci-haut. (Voir le guide, article 34.)

Et si je me suis marié au cours de 1973?

Si vous avez été marié pendant une partie de l'année (même si ce n'est qu'une journée) vous avez droit à l'exemption de marié pour l'année entière. Ceci, bien entendu, à condition que votre conjoint remplisse les conditions données au paragraphe précédent. (Voir le guide, article 34.)

Compris. Mais qu'est-ce que l'"Equivalent de l'exemption de marié" et qui y a droit?

D'abord, lisez l'article 35 de votre guide. Tel qu'indiqué, une personne célibataire, divorcée, séparée ou veuve qui a subvenu aux besoins d'un parent à sa charge en 1973, a droit à cette exemption. Si tel est votre cas, il vous faut trouver l'Annexe 6 (fournie avec votre formule d'impôt) et la lire attentivement.

En peu de mots, voici ce dont il s'agit. Si vous n'étiez pas marié(e) en 1973, ou si vous étiez séparé(e), ou divorcé(e), ou veuf (veuve) et que vous aviez à votre charge un parent vivant avec vous et dont le revenu total n'a pas dépassé \$1,700 au cours de l'année, vous pouvez demander "l'équivalent de l'exemption de marié". Vous n'avez qu'à répondre aux questions de l'Annexe 6. Le calcul est exactement le même que pour l'exemption de marié. (Exemple: Disons que vous étiez veuve et que vous aviez votre fils de 12 ans à votre charge en 1973. Pour lui, vous pouvez demander l'équivalent de l'exemption de marié de \$1,400 — au lieu des \$300 de base pour les enfants ayant moins de 16 ans.) Une fois que vous avez calculé votre montant sur l'Annexe 6, vous l'inscrivez à la page 4, ligne 66 de votre déclaration.

Ça va. Maintenant, l'exemption pour enfants entièrement à charge?

Ouvrez votre guide à l'article 36. Vous trouverez là tout ce qu'il vous faut savoir. Suivez-le à mesure que vous remplissez la section à la page 4 de votre déclaration intitulée "Exemption pour enfants entièrement à charge". C'est facile.

Il s'agit d'aller lentement et de donner tous les détails pour chaque exemption demandée. Il est impossible d'achever votre déclaration s'il y manque des renseignements.

Que penser des "Autres exemptions"?

Elles sont clairement expliquées (des exemples sont donnés) dans votre guide, à l'article 38. Vous inscrivez vos chiffres à la page 4 de votre déclaration, lignes 67 et 68.

Et après?

Faites le total de toutes vos exemptions personnelles à la page 4 de votre déclaration. Puis, reportez ce total à la page 2, ligne 36.

Qu'est-ce que je fais de l'Annexe 6?

Si vous avez rempli l'Annexe 6 en tout ou en partie, joignez-la à votre déclaration.

J'ai encore une question. Que faire alors?

Suivez l'opération dépannage. D'abord, relisez votre guide. Si tout n'est pas encore clair, téléphonez ou passez à votre bureau de district d'impôt.

C'est tout?

Une dernière chose. Vérifiez et revérifiez vos calculs. La moindre erreur d'arithmétique retarderait l'acheminement de votre déclaration.

Voilà.

Comptez sur nous pour vous aider.

Revenu Canada Impôt / Revenu Canada Taxation

Robert Stanbury, ministre / Robert Stanbury, Minister



OPÉRATION DÉPANNAGE

GUIDE DE L'IMPÔT

Votre guide est votre meilleure source de renseignements. Lisez-le. Suivez-le. Faites-lui confiance. Vous devriez y trouver tous les renseignements et toutes les explications qu'il vous faut.

ANNONCES DANS LES JOURNAUX

Lisez nos annonces dans ce journal. Jusqu'à la mi-avril, nous essaierons de vous donner le plus possible de renseignements supplémentaires sur des sujets qui pourraient vous causer des problèmes. Si vous voyez quelque chose qui vous concerne, découpez l'annonce et conservez-la jusqu'au moment où vous remplirez votre déclaration d'impôt fédéral.



Vous trouverez ci-dessous le numéro de téléphone de votre bureau de district pour l'impôt fédéral. Si vous ne demeurez pas dans la région du bureau, demandez à la téléphoniste de composer pour vous le numéro Zenith 4-4000. Et n'oubliez pas que les appels sont gratuits, et que ce service est là pour vous. Et, les lundis et mardis, notre service téléphonique est à votre disposition jusqu'à 18 heures.

PASSEZ NOUS VOIR

Certains préfèrent venir nous voir. Nous ne demandons pas mieux. Si vous avez des problèmes d'impôt fédéral, vous n'avez qu'à passer pour obtenir des conseils gratuits. Vous trouverez ci-dessous l'adresse de votre bureau de district.



Ecrivez au bureau de district le plus près. Exposez votre problème le plus clairement possible, en donnant tous les renseignements nécessaires (et votre adresse, s'il vous plaît). On répondra à votre lettre le plus vite et le plus simplement possible.

"C'EST MA CRÈME DE MENTHE PRÉFÉRÉE DEPUIS LONGTEMPS!"

Meaghers en a pour tous les goûts: crème de cacao (blanche ou brune), triple sec, Apricot Brandy, Cherry Brandy—treize en tout.



LES DISTILLATEURS AUX BONNES IDÉES
LIQUEURS MEAGHERS
DISTILLÉ ET EMBOUTILLÉ AU QUÉBEC

Pétrole: Ottawa promet un prix unique au pays de \$6.50 le baril

OTTAWA (PC) — Il y aura un prix unique de \$6.50 le baril de pétrole brut au Canada, à compter du 1er avril, pour une période de 12 à 15 mois, et le programme de subventions à l'intention des provinces de l'Est sera poursuivi.

Tel est l'essentiel de l'accord survenu, hier, entre les premiers ministres provinciaux et fédéral réunis à la résidence de M. Trudeau, entente qui évitera aux consommateurs canadiens de défrayer, comme on l'avait craint, 14 cents de plus par chaque gallon d'essence.

Les chefs de gouvernement ont également convenu d'inclure dans le

système de péréquation une partie des revenus tirés de la taxe d'exportation et de l'augmentation du prix du pétrole de l'Ouest.

Pour sa part, le premier ministre du Québec, M. Bourassa, a fait part de sa grande satisfaction devant la tournure des événements et il a calculé que le Québec et les Maritimes bénéficieraient ainsi d'un subside annuel de \$1 milliard et de \$75 millions pour le Québec en vertu du partage de la péréquation à ce chapitre.

Subventions
Le montant de \$1 milliard qui sera distribué aux provinces Maritimes

et au Québec pour réaliser ce prix unique à travers le pays sera puisé dans la taxe d'exportation du pétrole, prélevée dans la différence de prix entre \$6.50 le baril au Canada et \$10.50 que coûtera le pétrole vendu aux États-Unis, à compter de la semaine prochaine.

Depuis le mois de septembre 1973, le prix du pétrole de l'Alberta et de la Saskatchewan était gelé à \$4 le baril, par suite d'une intervention du gouvernement fédéral qui désirait que les Canadiens ne soient pas trop touchés par la crise mondiale de l'énergie.

Au cours de la conférence fédérale-provinciale sur cette question,

tenue à Ottawa à la fin de janvier, il a été décidé de lever le gel des prix le 31 mars.

Le premier ministre Peter Lougheed, de l'Alberta, avait laissé entendre à ce moment-là, et par la suite, que les consommateurs canadiens auraient à payer le pétrole de sa province au même prix que celui en vigueur sur le marché international, soit \$10.50 le baril brut.

Hausses
En termes de déboursés additionnels par le consommateur, cela signifiait que le prix du gallon d'essence et l'huile à chauffage augmenteraient substantiellement, comme

14 cents le gallon d'essence.

Le premier ministre Trudeau, comme ses collègues provinciaux, s'est réjoui du succès de la conférence qui réunissait 10 des 11 premiers ministres au Canada, à l'exception de celui de Terre-Neuve, M. Frank Moores, qui a délégué son ministre de la Justice, M. Alex Hickman.

L'entretien a duré tout près de cinq heures au 24 Sussex et M. Trudeau a dit "qu'il ne pouvait y avoir de meilleur jour pour les bienfaits du fédéralisme".

Qu'arrivera-t-il après la période de 12 à 15 mois? A cette question, M. Trudeau avoue n'en rien savoir pour le moment, mais les discussions se poursuivront en vue d'en arriver, là aussi, à une entente aussi satisfaisante pour tous.



L'heureuse élue

Plus de 700 personnes ont assisté au couronnement de Lise Ière, nouvelle reine du club motoneige "Les Multicolores", de Saint-Césaire. C'est M. Robert Coderre, gérant de la Caisse populaire, qui a dévoilé le nom de l'heureuse élue. La reine a été couronnée par Mme Michèle Deschamps. De gauche à droite, nous reconnaissons Mlle Lise Denicourt, la nouvelle reine; Mme Michèle Deschamps, la petite Judith Jodoin, bouquetière; Michel Deschamps, petit sage et M. Jules Brodeur, président du club "Les Multicolores".

(Photo Anita Paquette)

Le programme alimentaire mondial éprouve de sérieuses difficultés

ROME (AFP) — Le programme alimentaire mondial PAM, créé pour utiliser les excédents alimentaires à des fins d'investissements pour le développement des pays pauvres, connaît d'importantes difficultés en raison de l'instabilité monétaire, de la baisse des stocks alimentaires et de la hausse des prix.

Au cours des sept derniers mois, le PAM a ainsi été contraint de suspendre l'exécution de nouveaux projets approuvés d'une valeur de \$86 millions. "Our la seule année 1974, a déclaré à Rome, au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture FAO, M. Francisco Aquino, direc-

teur exécutif du PAM, le déficit total de tous nos produits atteindrait 245,000 tonnes si nous n'avions opéré dans nos engagements des coupes sombres qui, accompagnées de réductions analogues dans le flux de l'aide alimentaire mondiale, ont entraîné des conséquences tragiques pour des millions de personnes qui comptent parmi les plus déshéritées de la terre".

Toutefois, l'Arabie saoudite vient d'annoncer une contribution en espèces de \$50 millions pour 1975-76. "C'est la plus importante que le programme ait jamais reçue. Elle ménagera au PAM, a dit M. Aquino "plus de

souplesse et nous permettra d'envisager pour l'an prochain un certain nombre de demandes de projets auxquelles nous n'avions pu répondre parce que nos ressources réelles sont érodées par la hausse des prix".

M. Aquino a exprimé l'espoir que la contribution de l'Arabie saoudite entraînerait d'autres pays du Moyen-Orient disposant d'importants revenus grâce au pétrole à prendre des engagements analogues.

Les représentants de l'Alberta et de la Saskatchewan n'ont pas d'ailleurs voulu s'engager pour une période au-delà de 15 mois parce que personne ne peut prévoir ce qu'il adviendra plus tard.

Howard met Power Corp en cause

OTTAWA (PC) — Selon le député néo-démocrate Frank Howard, il existe "un lien direct entre les hautes sphères du Parti libéral et Power Corporation".

M. Howard a fait cette déclaration hier aux Communes, alors qu'il s'en prenait au ministre des Approvisionnement et Services, M. Jean-Pierre Goyer, pour son programme de mise en valeur des sables bitumineux de l'Alberta.

Ce programme, qui préconise l'exploitation rapide des ressources pétrolières albertaines à l'aide d'investissements massifs étrangers, a reçu la bénédiction du premier ministre Trudeau parce que ce dernier, ayant accédé à la direction du Parti libéral grâce à l'appui d'un groupe lié aux intérêts de Power Corporation, doit maintenant s'acquitter d'une certaine dette morale, prétend M. Howard.

Selon le député néo-démocrate, la relation serait la suivante: M. Claude Frenette, qui était secrétaire de l'ancien ministre des Terres et Forêts, M. Maurice Sauvé, serait actuellement très lié avec l'agence américaine Hudson Institute, dont le président M. Kahn a élaboré le programme d'exploitation des sables bitumineux avec le ministre Goyer.

Ce même Claude Frenette faisait partie à l'automne de 1967 du groupe, formé de M. Marc Lalonde, ancien secrétaire particulier du premier ministre Trudeau devenu ministre de la Santé nationale, et de M. Jean-Pierre Goyer, qui était à la recherche d'un candidat québécois pour la direction du Parti libéral.

Le groupe, toujours selon M. Howard, se réunissait tous les vendredis soirs dans la salle de réunion de Power Corporation, puisque M. Frenette était alors devenu cadre supérieur de la compagnie.

De plus, ajoute M. Howard, l'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a accédé au conseil de direction de Power Corporation à la suite de sa défaite aux dernières élections fédérales.

Cette relation entre le Parti libéral et Power Corporation expliquerait l'appui du premier ministre Trudeau au programme du ministre Goyer, parce que, soutient M. Howard, "le Premier ministre se sent beaucoup plus près de ses amis du Québec que de ses amis du restant du pays notamment le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources".

ÉPARGNEZ 2 FOIS PLUS "CHEZ SURPLUS"

 <p>PANTALONS de toilette pour hommes, 100% polyester, tissus extensibles, lavables à la machine, sans repassage et indéformables, 2 poches western à l'avant et poches arrière, passant pour ceinture, coupe ample ou amincie, teintes unies ou avec motifs de fantaisie, fabrication canadienne par des manufacturiers reconnus. Tailles 28 à 44.</p> <p>Valeur \$19.98 à \$24.95.</p> <p>VENTE \$12.97</p> <p>Aussi disponibles à La Place des Pantalons, 143, Principale</p>	<p>POUR TAILLES 26 À 44</p> <p>Pantalons de toilette 100% polyester, gabardine, worsted de laine, flanelle, etc., teintes unies ou avec motifs de fantaisie, quelques-uns de qualité irrégulière, fabrication canadienne, styles et teintes variés.</p> <p>Valeur comparable \$19.98.</p> <p>VENTE \$7.97</p>
<p>JEANS TAILLES 34 À 44</p> <p>Coupe ample, corduroy ou drill N.R. 33, fabrication canadienne par un manufacturier de renom, couleurs assorties. Valeur \$11.95.</p> <p>VENTE \$6.97</p>	<p>JEANS TAILLES 7 À 18 ANS</p> <p>Pour garçons ou fillettes, qualité irrégulière, tissus variés.</p> <p>VENTE \$2.59</p>
<p>JEANS TAILLES 2 À 6X</p> <p>Pour garçons ou fillettes, tissus variés, 1/2 ceinture élastique.</p> <p>VENTE \$2.59</p>	<p>CHANDAILS P.M.G.XG.</p> <p>Tricot de mohair ou polyester à côtes, choix de cols rond ou roulé, fabrication canadienne, teintes assorties, valeur comparable \$12.98 à \$17.98.</p> <p>VENTE 2 pour \$10.97</p>
<p>GILETS POUR DAMES P.M.G.</p> <p>Manches courtes, 100% acrylique, fabrication canadienne, teintes et styles variés, valeur comparable \$12.98.</p> <p>VENTE \$5.00</p>	<p>LOT DE BAS ASSORTIS</p> <p>Tels que semelles coussinées, bas de travail gris, etc., fabrication canadienne, valeur jusqu'à \$1.50.</p> <p>VENTE 3 paires pour \$2.00</p>
<p>PANTALONS</p> <p>De toilette pour dames, tailles juniors 5 à 15 ans, tissus variés tels que polyester et laine, acrylique et polyester, etc., teintes unies ou avec motifs, valeur comparable de \$19.98 à \$24.98.</p> <p>VENTE \$7.97</p> <p>Disponible aussi à la Place des Pantalons, 143, Principale</p>	<p>GILETS IMPORTÉS D'ITALIE</p> <p>100% acrylique, styles et teintes assortis, manches longues, valeur \$19.98 à \$34.98.</p> <p>VENTE \$9.97</p> <p>DISPONIBLE AUSSI À LA PLACE DES PANTALONS, 143, PRINCIPALE</p>



JEANS DENIM BLEU 14 ON.
Tailles basses et coupe ajustée, fabrication canadienne de 1ère qualité, tailles juniors 26 à 34. Valeur \$14.98.

VENTE \$8.97

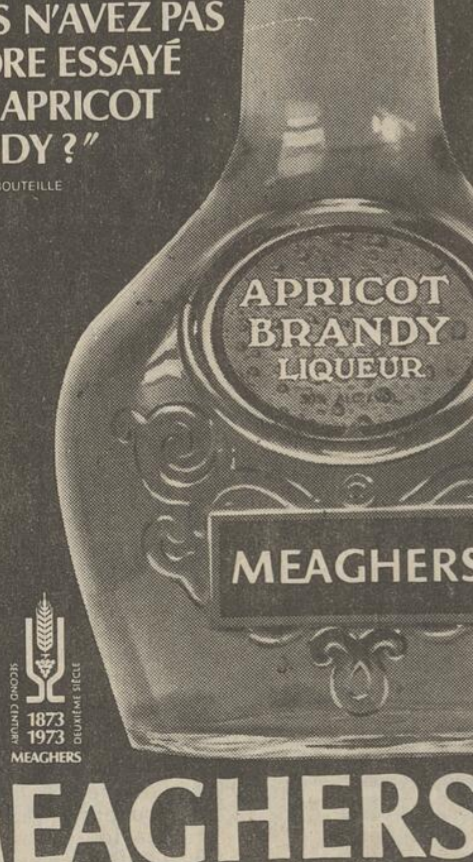
Aussi disponible à La Place des Pantalons, 143, Principale.

LA PLACE des pantalons
DIV. M. FAUCHER INC.
143, rue Principale Granby

SURPLUS DES MANUFACTURIERS
DIV. M. FAUCHER INC.
Magasin d'entrepôt pour vente au détail
50, rue Principale Granby

"VOUS N'AVEZ PAS ENCORE ESSAYÉ LEUR APRICOT BRANDY?"

DISTILLÉ ET EMBOUTILLÉ AU QUÉBEC



LIQUEURS MEAGHERS

LES DISTILLATEURS AUX BONNES IDÉES

STATIONNEMENT
GRATUIT
— rue COURT —
— BELVAL —
— NOTRE-DAME —
(ÉGLISE NOTRE-DAME)

LES MARCHANDS PROGRESSIFS DU CENTRE-VILLE

VOUS PRÉSENTENT
LEURS *Spéciaux*



TOUJOURS IMITÉ...
JAMAIS ÉGALÉ...
IL N'Y A QU'UN
BARON EN VILLE

Retouche gratuite
même si nos prix
sont les plus bas.

C'EST DU VRAI!
CHEZ
LE Baron
265 PRINCIPALE GRANBY
Face à l'Église Notre-Dame
372-3271

VENTE ANNIVERSAIRE
Lingerie Durocher Enrg.
Corsetières diplômées — Lingerie exclusive

**BÉNÉFICIEZ DE
10% - 20% - 30% - 40%
D'ESCOMPTE**

DU 18 MARS au 6 AVRIL 74
24, JOHNSON GRANBY 372-4384



Un photographe de goût...
pour les gens de bon goût...

STUDIO LALIBERTÉ
203, Principale Granby 372-5841

"Pour un p'tit quelque chose d'authentique"



\$13 et +

cuirs Co-ten-tik inc.
209, rue PRINCIPALE GRANBY 372-4844

SPECIAL, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

20% DE RÉDUCTION
SUR TISSUS À DRAPERIES
FLANELLETTE BLANCHE
36" DE LARGEUR

49¢ LA VERGE

PICARD & FRÈRE INC.
TISSU A LA VERGE
176, PRINCIPALE GRANBY 372-5465



POUR PÂQUES OFFREZ
UNE MONTRE "GLADSTONE"
POUR HOMMES ET FEMMES
17 PIERRES
ANTI-CHOC
GARANTIE 1 AN

SPECIAL

30% DE RÉDUCTION

BIJOUTERIE DENYS
210, PRINCIPALE GRANBY 372-6393



Article 78

Valeur de 27.95

Planche à repasser "Rid-Jid" avec housse. Rallonge permettant de former une planche de forme restaurant. Pattes chromées, embouts caoutchoutés.

Prix Spécial **21.89**

tétreault
Quincaillerie - Location Outils
Cadeaux - Jouets - Sports - Peinture
132, PRINCIPALE-GRANBY-372-2261

**SUGGESTION DE CADEAUX
POUR LA 1ère COMMUNION**

Niche de
Première Communion

EN PLASTIQUE DE COULEURS
avec 11 petites ampoules élec-
triques de différentes couleurs
autour des personnages. No
1035 PC — 6 pouces de haut.
FILLE OU GARÇON

AUTHIER & FRÈRE INC.
261, PRINCIPALE GRANBY 372-3368

JEANS

En denim bleu 14 on., tissu délavé, fabrication canadienne, 4 poches appliquées, taille basse, coupe ajustée, tailles 26 à 34, valeur comparable \$14.98.

**VENTE
\$8.97**

**LA PLACE
DES PANTALONS**
143, PRINCIPALE GRANBY 372-8932

**LE PLUS GRAND CHOIX
DE CHOCOLAT
POUR PÂQUES À GRANBY**



BISCUITERIE MAURICE
186, PRINCIPALE GRANBY



ANTIACIDE
PÉTILLANT
ENO
7 oz. ORD. \$1.65
PRIX ATLAS PRICE **1.16**
Au comptoir avec ce coupon jusqu'au 31 mars. Limite de 3

Shampooing avec protéines
**HERBAL
ESSENCE**
Protein shampoo
Pour cheveux normaux et
secs ou cheveux gras.
12 oz. ORD. \$2.29
PRIX ATLAS PRICE **1.14**
Au comptoir avec ce coupon jusqu'au 31 mars. Limite de 3

TEL. 372-3371
PHARMACIE CENTRALE
M. SÉGUIN, L.P.H.
182, PRINCIPALE GRANBY

**EXCLUSIVITÉS
POUR ENFANTS
DE BÉBÉ À 6X**

POUR PÂQUES
OFFREZ A BÉBÉ
UN ENSEMBLE
GILET OU PANTALON
DE L'ENDROIT
PAR EXCELLENCE
POUR BÉBÉ À GRANBY



BOUTIQUE ENFANTINE
JULIETTE GEVRY, propr.
36, RUE JOHNSON GRANBY TEL. 372-2201
(maison à l'arrière face à la rue St-Georges)

**DERNIERS
STYLES**

**COLLE au CORPS
POUR FILLETES**
100% Extensible — Grandeurs 7 à 14

**GRAND SPÉCIAL
\$1.00**

GREENBERG'S
158, PRINCIPALE

**50
VESTONS SPORT**

Pour hommes. Valeur jusqu'à \$69.95. Teintes et grandeurs désassorties.

\$39.95

MARCEL BEAUDRY & FILS LTÉE
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin
17, rue CENTRE GRANBY 372-4645

Spécial pour la fin de semaine

LA VOGUE
172, Principale Granby

Vaste assortiment d'IMPERMÉABLES, plusieurs couleurs, grandeurs 8 ans à 44.

A PARTIR DE **\$22.95**

Aussi grand choix de costumes, pantalons et vêtements pour le printemps.

**SPÉCIAL PANTALONS
POUR DAMES À \$10.95**

SPÉCIAL POUR LA FIN DE SEMAINE

LA VOGUE
172, PRINCIPALE GRANBY

**MANTEAUX,
ROBES**

Grand choix de tous les vêtements de printemps pour hommes et dames.

PRIX LES PLUS BAS EN VILLE

AMÉDÉE ZIGBY
8, ST-JOSEPH GRANBY 372-4008



NOTRE MARCHANDISE
DU PRINTEMPS
EST ARRIVÉE!

PROFITEZ DE
NOTRE PLAN
MISE DE CÔTÉ

Jan-o-junior
EXCLUSIVITÉS
POUR GARÇONS ET JEUNES GENS
175, PRINCIPALE GRANBY, QUÉ. 372-7661

LE PROBLÈME

Les pieds sont probablement les parties du corps les plus négligées et dont on ne tient aucun compte. Les pieds d'un bébé sont d'une importance vitale, car ils peuvent affecter considérablement la santé future d'un enfant.

Les docteurs estiment que plus de 90% des bébés naissent avec des pieds normaux, mais que plus de 80% de ces bébés souffrent de maux de pieds à l'âge de six ans. Il est généralement convenu que la grande majorité de ces maux de pieds chez les enfants est causée par des chaussures incorrectement dessinées et ajustées.

La Santé des
Pieds est un
Gage de confort
et de sécurité.



Bonnie Stuart
SPÉCIALISTE CANADIEN DANS LES
CHAUSSURES POUR ENFANTS

GÉRARD POTVIN
SPÉCIALISTE
CHAUSSURE BONNIE STUART
30 JOHNSON TÉL. 372-5292

**SPÉCIALISTE
DANS LE NETTOYAGE DU
CUIR ET SUÈDE**

Tout manteau de cuir ou suède qui nous sera confié pour nettoyage pourra être
ENTREPOSÉ GRATUITEMENT
sur demande

Shefford
Maître Nettoyeur Certifié
26 ST-JOSEPH GRANBY 372-3341

si cher au coeur d'une fiancée...

Invitations

Le choix de votre faire-part

Voyez notre vaste assortiment dans une sélection des plus fins papiers, les meilleurs caractères, et la main-d'oeuvre la plus qualifiée que vous puissiez exiger.

Papeterie de Mariage
Livraison: une à deux semaines!

Papeterie La Liberté inc.
209 rue Principale Granby 372-6263

les potins

DU JEUDI MATIN

par Bernard Brodeur et Benoit Gaudreau

Passer une fin de semaine en compagnie de Jean-Guy "Pinch" Courtemanche, représentant de Yoplait à titre de gérant de district pour Montréal et les Cantons de l'Est, permet de réveiller de vieux souvenirs toujours agréables à parler. Le "Pinch", on s'en souvient, a porté les couleurs de plusieurs équipes de hockey de Granby; mais ses plus beaux souvenirs furent au temps du club A. Messier de M. Gérard Godbout... Pinch n'a pas oublié le dévouement de ce sportif, et aussi ses expériences avec Roger Bédard, alors instructeur... "Les séries Messier-Bédard, Messier-Waterloo, le manteau de poil de notre coach sont mes plus beaux souvenirs", a déclaré Pinch. Ce dernier était accompagné de sa gentille épouse, Marie-Claire et d'une de ses grandes filles, lors des finales de la coupe Québec-Yoplait, en fin de semaine dernière à Rimouski... Pinch, qui déteste l'avion et les élevateurs, a conservé le même style "rapide" et sa même condition physique qu'autrefois. Il refuse de parler des 15 années passées ailleurs qu'à Granby car, dit-il: "On ne peut jamais oublier Granby, et c'est pourquoi j'y suis revenu"... Enfin, Pinch a bien aimé l'expérience qu'il a vécue cet hiver en compagnie des jeunes skieurs et skieuses du Québec. "Ce fut une autre expérience dont je ne suis pas prêt d'oublier", a-t-il dit... Saviez-vous que c'est mardi prochain qu'a lieu le premier souper-bénéfice des Vics de Granby, au Motel Grand-Bien: avez-vous vos billets...? Au dire de M. Arthur Maheux, en charge des billets, la vente pourrait être beaucoup mieux, mais il espère que le grand "coup" sera donné en fin de semaine... Si Paul et Yvonne Gaudreau ne cessent de nous vanter la beauté du Bas du Fleuve durant l'été... je comprends aujourd'hui pourquoi ils ne m'ont jamais parlé de ce même bout du Québec, durant l'hiver... N'oubliez pas l'émission... Sports... Roger Bédard et son Junior de Montréal devraient disposer des Castors de Sherbrooke en cinq parties, dans les séries éliminatoires de la ligue Junior Major du Québec... Plusieurs Granbyens se proposent de suivre de près cette série, qui ne manquera sûrement pas d'action... Je ne me souviens pas que les journalistes aient refusé de collaborer avec le hockey mineur de Granby; d'ailleurs, le passé est là pour le prouver... Si des circonstances incontrôlables nous ont tenus à l'écart durant quelques mois cette année, on n'y pouvait rien: il y a sûrement eu mal entendu quelque part au sujet de la reprise de la publication

des rapports... alors que nous avions demandé un délai de deux semaines, au retour au travail... délai qui a été allongé jusqu'à la fin... et par nous; nous n'en sommes sûrement pas responsables... Certains aiment bien qu'on aille s'expliquer avant de lancer des critiques publiquement... mais ils oublient de mettre cette formule en pratique eux-mêmes... La ligue Nationale de hockey vient de publier son livre de statistiques et de records concernant uniquement les séries de la coupe Stanley: on peut se le procurer en écrivant à: Ligue Nationale de hockey, 920 Edifice Sun Life, Montréal, P.Q... Vous devez y inclure \$1.50 pour les frais... Sylvio Samson, qui fut un des grands promoteurs de luite, il y a quelques années, et dont l'organisation travailla également à la vieille aréna de la rue Court, est décédé en fin de semaine, à Montréal... L'assemblée générale annuelle des Vics de Granby se tiendra dimanche matin, à La Barrique, à 9h30... Tous les sportifs qui peuvent aider les Vics, sont invités à cette réunion... Pour la première fois, depuis la fondation du club, on discutera sérieusement de "l'avenir des Vics et de toute la grande famille"... Toutes nos félicitations à Nelson Robitaille, pour sa récente promotion avec Yoplait... Roger Roy, qui a réussi une partie parfaite aux quilles, il y a deux semaines dans la ligue des Tavernes, devenait ainsi le premier quilleur à réussir un tel exploit, au cours d'un match régulier; d'autres parties parfaites furent réussies dans le passé, mais au cours de pratiques... Encore une fois, toutes nos félicitations à cet excellent quilleur du Royaume des Quilles... Parlant aux quilles, soulignons le triple de 719 de Nick Alivizatos dans la ligue des As-Molson... ça roule, c'est le cas de le dire... Henri Dumas et Jos Degré mijotent d'importants projets concernant la ligue de quilles Commerciale; la clôture de la saison sera soulignée de belle façon... Réjean Boulet transportera ses pénates à Montréal, l'automne prochain; ça sera une lourde perte pour le tennis local; Réjean sera toutefois à son poste pour l'Omniium de cet été... Avec Jacques Tétreault comme président, ça va bouger dans le monde du tennis local; incidemment, Jacques en est à son 3e mandat comme président du Comité de Tennis des Loisirs de Granby. Selon les dires de plusieurs, les courts St-Joseph seront méconnaissables cet été, suite à d'importantes rénovations qui y seront exécutées... L'Exposition régionale, commerciale et industrielle de Granby, qui aura lieu du 22 au 26 mai prochain, tiendra une importante conférence de presse, lundi prochain à La Barrique... Denis Tardif semble en meilleure forme que jamais... Tant qu'à Laurent Turgeon, il est débordé de travail par les temps qui courent et ça se comprend très bien... François Lasnier nous annonce que le Gala des Sports du cegep de Granby aura lieu, samedi le 6 avril prochain, à la salle Catala. A cette occasion, les meilleurs athlètes de l'année seront honorés. Une soirée qui est déjà assurée de connaître un éclatant succès...



La jeune Chambre de Farnham tenait récemment son concours annuel de pêche sous la glace. Les gagnants ont été récompensés par des trophées qu'ils montrent fièrement. Cette photo nous fait voir les vainqueurs, Frédéric Baker et Rita Doyon qui acceptent leurs trophées des mains de Jacques Lacoste, président du comité.

(Photo M. Robitaille)

Mardi soir

38e et 39e buts de Cournoyer

VANCOUVER (PC) — Yvan Cournoyer a enfilé ses 38e et 39e buts de la saison mardi soir, pour conduire les Canadiens de Montréal à une victoire de 4-3 contre les Canucks de Vancouver dans un match de la Ligue Nationale de hockey disputé devant 15,570 spectateurs au Colisée du Pacifique.

Gardiens-Thomas, Montréal; Smith, Vancouver. A-15:570

Gordie Howe est blessé

HOUSTON (PC) — Gordie Howe, des Aeros de Houston, ne remportera pas le championnat des compteurs de l'Association mondiale de hockey cette saison.

Inscription

On peut encore s'inscrire à cette ligue de pétanque de calibre amateur jusqu'au 3 avril à 7 heures, en signalant 546-2474. Toutes personnes intéressées, hommes ou femmes, peuvent faire partie de cette ligue. Cette saison on ne veut pas seulement se limiter aux Chevaliers de Colomb, car on veut promouvoir le sport de la pétanque chez nous.

PREMIERE PERIODE

Aucun but
Pénalités - Lapointe M 1:01, Vancouver banc servie par Tannahill 17:29, Boddie V 17:52, Robinson M 19:58

DEUXIEME PERIODE

1-Montréal, Cournoyer 38 F. Mahovlich Lemaire, 7:02
2-Vancouver, Tannahill 5 Dailey, Oddleifson 11:16
3-Montréal, Larose 14 Savard, Richard 18:00
Pénalités - Dailey V 5:26, Roberts M 15:34

TROISIEME PERIODE

4-Montréal Lemaire 27 Lefley 0:34
5-Vancouver, Kurtenbach 9 Oddy, Dailey 11:53
6-Vancouver, Ververgaert 19 Lever, Boudrias 15:03
7-Montréal, Cournoyer 39 F. Mahovlich 17:09
Pénalités - Lapointe, M. 8:06 Lefley M. 14:47

Lancers:

Montréal 13 15 7-35
Vancouver 3 5 4-12

Le rapide ailier droit du Tricolore a marqué son deuxième but avec l'aide de Frank Mahovlich moins de trois minutes avant la fin de la rencontre.

Claude Larose et Jacques Lemaire ont réussi les autres filets du Canada tandis que Don Tannahill, Orland Kurtenbach et Dennis Ververgaert ont riposté pour Vancouver.

Cournoyer a ouvert le pointage dans la huitième minute de jeu du second engagement mais Tannahill a créé l'égalité à 11:16, pendant que le gardien Wayne Thomas était mis en échec le long de la clôture par Chris Oddleifson.

Après que Montréal eut pris une avance de 3-

Le monde des quilles

Les champions	Moyennes	Les Tavernes	Plus hautes moyennes
Encan de la Ferme a blanchi le Motel Castel 4 à 0. P. Bernier a pris la vedette chez les vainqueurs avec 670-233-248.	J.C. Dulac 202.5 R. Guillette 189.24 R. Bernier 187.60 A. Boucher 185.63 D. Bernier 183.47	L'hôtel Granby a blanchi la Taverne des Sportifs 4-0. Pour les vainqueurs, S. Armstrong a roulé un triple de 611, et des simples de 234 et 236. Mais, la meilleure performance revient à R. Guillette des perdants avec 680-278-242. La Barrique a disposé du Windsor 3 à 1. A. Boucher a été le meilleur avec 637-255. Voici les statistiques de cette ligue:	R. Guillette 193.35 A. Boucher 191.75 R. Armstrong 189.78 R. Roy 189.65 R. Bernier 188.31
Café Louis a défait Shefford Cleaning 4-0 également. J.C. Dulac avec 643-224-237 et M. Sylvestre avec 622-235 ont brillé pour les vainqueurs. Pour les perdants, J. Dubois a roulé 625-250 et R. Guillette 636-227. Voici les statistiques de cette ligue:	Hauts triples A. Boucher 721 R. Guillette 690 Hauts simples A. Boucher 279 D. Chabot 277	Position des équipes La Barrique 76 Taverne Granby 57 Hôtel Windsor 50 Taverne Sportifs 41	Haut triple équipe Taverne Granby 3036 Haut simple équipe La Barrique 1100
Position des équipes Motel Castel 66 Shefford Cleaning 55 1/2 Encan de la ferme 51 1/2 Café Louis 50	Haut triple équipe Motel Castel 2948 Haut simple équipe Motel Castel 1077		

LA DURE QUI DURE, SUR ROUTE OU HORS ROUTE

HONDA 74 HONDA

			<p>VENTE, SERVICE RÉPARATIONS</p> <p>LÀ OÙ LE SERVICE APRÈS-VENTE fait toute la différence</p>

MEUNIER MOTOCYCLETTES ET SPORTS INC

179, AVENUE DU PARC GRANBY 372-3278



MM. Irwin Addelson, président de la compagnie Westcliff; Paul-O. Trépanier, maire de la ville de Granby; Harry Hart, président de Hart's, et Claude Robidoux, conseiller municipal de Granby.



Mlle Lucie Saint-Jacques, hôtesse; M. Roger Gour, gérant de district pour K-Mart; M. Roger Chanel, gérant de district pour K-Mart; M. F. Leier, vice-président de S.S. Kresge; Mme Pierre Cliche, qui coupe le ruban; M. Pierre Cliche, gérant général du magasin K-Mart; M. Claude Paradis, gérant adjoint, M. E.-P. Proulx, directeur de S.S. Kresge; Mme Dupont, gérante du personnel, et Mlle Lynda Languay, hôtesse.



M. Jean-Cyrille Vallée, propriétaire de Canadian Tire; Mme Doris Breton, gérante de "Mon Fleuriste Inc."; Mme et M. Claude Saint-Amant, gérant de Radio Shack.



M. Ed. Lackman, vice-président et directeur général des services alimentaires Intercité Inc.; M. Réjean Allard, chef cuisinier au restaurant "Le Quick"; Mme Huguette Tremblay, responsable du personnel; M. Boris Litwitschenko, chef de cuisine pour les services alimentaires Intercité; Mme Huguette Lefebvre, responsable du personnel, et M. Jules Guilbert, surintendant provincial pour Intercité.



M. Ed Lackman, vice-président et directeur général d'Intercité Inc.; Lewis Steinberg, président de la même compagnie.



M. Fred Berardinucci, directeur des opérations chez Cardinal; Mme Claire Chrétien, directeur du personnel et de la formation; M. Bernard Provencher, gérant de la succursale de Granby, Mme Christine Goh, instructeur pour le personnel.

LES "GALERIES GRANBY"

Courtoisie du service de la publicité, La Voix de l'Est

Photos Jeannot Petit



Mme Olga Paiuchen, surveillante à la Boutique Viki, et Mme Yvette Cabana, gérante de la boutique.



M. Denis Breton, gérant de la mercerie Cartier; Mme Francine Belval, de la Boutique Fan-Fan, et M. Maurice Rodrigue, des Peintures Ryan.



Mlle Céline Gévy, employée de Steinberg; M. Bernard Beaudry, conseiller municipal de Granby; Mlle Nicole Gilbert, employée de Steinberg; M. André Villeneuve, gérant de la succursale Steinberg à Granby; Mlle Nicole Pépin, autre employée de Steinberg, et M. Jos. Couture, directeur de la Sûreté municipale de Granby.



Mlle Claire Gemme, gérante de la maison Taylor; M. et Mme Hubert Dubois, propriétaires de la Tricolaine (Phildor).



M. Serge Baril, directeur régional; M. Marcel Trudel, directeur; M. B. Dupley, directeur général des bureaux de ventes du Canada; M. Roger Renaud, surintendant et M. Maurice Théoret, directeur régional, tous de la maison Simpson Sears.



M. Werner Muller, propriétaire de la Boutique d'artisanat; Mlle Claudette Gauthier, gérante du Marché du Bas, et M. David Malka, propriétaire de la boutique David.



M. W. Mady, propriétaire de Look-in; M. Jean-Paul Alarie, gérant de "Le Jeu"; M. Morton Cope, de la Boutique Ego; M. Irwin Addelson, président de Westcliff; Mme Y. Copland, gérante de Reitman's, et M. Gérard Riel, surintendant de People's Credit Jewelers.



M. Bernard Caron, vice-président de Westcliff; et M. Guy Bussière, propriétaire de Pharmapria.



M. Serge Massie, propriétaire de la tabagie Granby; M. Claude Dufresne, gérant de Dexter Chaussures; M. Les Gaskin, décorateur pour la même maison; M. Tony Abraham, président de Dexter Chaussures; Mme Georgette Gagnon et M. Maurice Gagnon, propriétaires de la lingerie Jour et Nuit.

BEBES CHIHUAHUA, POMERANIAN A VENDRE
Dalmatien, Cocker-Spaniel, pur-sang enregistrés. Quelques chiens croisés à bas prix.
Aussi 2 chiens de garde pur-sang, 14 mois. Un Doberman, un St-Bernard.
ACHETONS - ECHANGONS chiens de toutes races.
CHENIL GAGNE ENR.
Tél: 378-7319
(66-101-3875)



LE PLUS PUISSANT DES CHIENS

LE DANOIS
Le gardien par excellence "Le DOBERMAN", garantie de santé par le vétérinaire de votre choix.

GUY BERTRAND
138 AV. DES PINS GRANBY
Tél: 372-0699 ou 263-3753
(87-110-4619)

St-Césaire

14-APPARTEMENTS A LOUER
APP. 3 1/2 pièces, tapis mur à mur, draperies, chauffé, meublé ou non, libre immédiatement. Tél.: 469-2749.
(87-89 - 4632)

Cowansville

26-HOMMES DEMANDES
CHERCHONS garçon de table à temps partiel pour servir les repas de 11h30 à 1h30 p.m. S'adresser: D. Chamberland, Taverne au Village Bock, 133 Larocque, Cowansville, tél.: 263-3970.
(86-88 - 4630)

Farnham

33-AUTOS CAMIONS
A VENDRE Camaro 1971, V-8, automatique. Tél.: 293-6001, après 7h. p.m.
(86-88 - 4640)

Waterloo

1-PROPRIETES A VENDRE
DUPELX à vendre situé rue Principale, Waterloo. S'ad.: 539-0472, après 5h. p.m.
(88 - 4653)

ENCAN SAMEDI 4 AVRIL A 1 HEURE POUR MME CAMILLE LE-MIEUX
3ème Rang - Saint-Hugues, Cté Jonhson
SERONT VENDUS: — tracteur Ford diesel 6000 — tracteur M.F. 22 — tracteur Farmall C avec sarclieur — grosse charrie 4 versoirs, 14 po soc déclenchable, Ford — herse à roulettes semi-otée, Ford, no 207, 44 disques — cultivateur Ford, 14 pi. hydr. — herse à ressorts — herse à finir — vibroculteur Ford neuf, 14 pi — épandeur OLIVER 90 minots — semoir 13 disques M.F. — rouleaux 3 cessions — remorque à roues doubles avec pompe — râteau de côte New-Holland semi-ponté — presse New Holland 269 — conditionneur New Holland — 2 voitures sur pneus 20 et 21 pi — monte-balles, balance — barils. Ainsi que beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.
CAUSE: mortalité.
CONDITIONS: argent comptant ou prêt de banque acceptés.
Informations: tél.: 794-2318 ou Georges-Etienne Leblanc Encanteur licencié Saint-Barnabé-Sud Cté Saint-Hyacinthe Tél.: 792-3595 Cantine sur les lieux (87-4681)

ENCAN POUR REAL LAGUE
Le Petit Rang Sabrevois SABREVOIS Cté Iberville
Mercredi le 3 avril 1974 à 1 heure précise
SERONT VENDUS: un bon troupeau de 68 têtes d'animaux Holstein toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 34 bonnes vaches fraîches vèlées ou dues sous veau; 8 belles TAURES dont 3 devant mettre bas sous peu et 2 "ouvertes"; 16 taures entre 6 et 12 mois; et 10 génisses d'élevage.
Le quota de lait nature — consommation: 703 lb par jour; transformation: 17,900 lb plus 101,828 lb subventionnées.
MACHINERIE: un tracteur diesel Case no 800 avec servodirection, très propre; semuse à blé d'Inde Massey-Ferguson à 2 rangs avec att. 3 pts; chargeur sur le devant du tracteur; voiture Norman avec montant à foins; presse à foins Massey-Ferguson no 9; semuse Massey-Ferguson à 13 disques; batteuse-lieuse de 7 pi. sur prise de force; niveleuse avec att. 3 pts; groupeur sur roues; charrie à rigole; sarclieur modèle trainant; moulin à faucher Massey-Ferguson de 7 pi. avec att. 3 pts; charrie-déclancheuse à 4 raies avec att. 3 pts; épandeur à chaux; monte-balles de 36 pi. avec fond de tôle et moteur; 2 voitures avec montants à foins; monte-balles Smoker; râteau de côté Massey-Ferguson; réservoir à l'huile; chariot à ensilage; nettoyeur d'étable Lajoie avec environ 350 pi. de chaîne et montée extérieure pivotante; tondeuse à animaux (électrique); batterie à clôture; boîte à clôture; pompe à eau; réservoir à eau; et 25 arrosoirs à vaches.
Equipement de laiterie: un bulk tank Esco d'une capacité de 3,827 lb; trayeuse DeLaval avec moteur, compresseur, pipage à 3 chaudières Chore Boy; réservoir à eau chaude; et bassin de lavage.
CAUSE de l'encan: ABANDON.
CONDITIONS: comptant ou prêt de banque.
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.
JULES COTE Encanteur bilingue licencié 1274 rue SUD Cowansville, Qué. 263-0670 — 263-1434 (87-88 - 4677)

ENCAN POUR DENIS PAGE
248 Rang St-Régis Nord ST-ISIDORE (cté Laprairie)
Vendredi le 5 avril 1974 à midi et trente
SERA VENDU: un bon troupeau de jeunes vaches comprenant 44 bonnes vaches Holstein toutes claires au test fédéral dont plusieurs fraîches et quantité d'autres devant mettre bas prochainement.
Le quota de lait nature — consommation: 836 lb par jour; transformation: 141,297 lb plus 96,000 lb subventionnées.
Machinerie: un tracteur diesel Ford No 5000 avec power steering, barrage de roues et 2 pneus neufs; un tracteur Cockshutt No 40 au gaz avec poulie; un tracteur Farmall Super-C avec sarclieur, pelle à rigole et moulin à faucher de 7 pi. avec att. Fast-itch; Presse à foins Massey-Ferguson No 12 sur prise de force; râteau New Holland, modèle semi-porté; Faneuse à foins Kuhl; Charrue-déclancheuse Hydrein à 4 raies avec att. 3 pts; Semuse neuve Massey-Ferguson à 15 disques combinée pour engrais chimique et avec embrayage (lutch); Herse à ressorts à 4 sections; Herse à roulettes 20 x 40 modèle trainant; Monte-balle de 36 pi. avec moteur; Epandeur à fumier New Holland d'une capacité de 175 minots sur prise de force et avec côtés à ensilage; Semuse International à 13 disques combinée pour engrais chimique; Fourrageuse Papec avec nez à blé d'Inde; Souffleur à blé d'Inde Forano; 3 voitures sur pneus et avec montants à foins dont une avec côtés pour transporter le grain; Voiture sur pneus avec trémie; Séchoir à grain; Courroie de 100 pi. et tout le stock de hangar.
Aussi un bulk tank Craft d'une capacité de 4400 lb; une trayeuse Surge-Alamo avec moteur, compresseur d'une capacité de 6 chaudières, tuyauterie pour 45 vaches et 3 chaudières Surge; et un réservoir à eau d'une capacité de 150 gals.
CAUSE de l'ENCAN: TERRE VENDUE.
CONDITIONS: COMPTANT ou PRET de BANQUE.
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.
JULES COTE Encanteur bilingue licencié 1274 rue SUD Cowansville, Qué. 263-0670 — 263-1434 (87-88 - 4679)

ENCAN POUR ADRIEN RAINVILLE
Rang des Irlandais ST-SEBASTIEN (cté d'Iberville)
Jeudi le 4 avril 1974 à 11.30 heures précises
SERA VENDU: un très bon troupeau de 75 têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires au test fédéral et incluant 26 pursang enregistrés avec papiers.
Ce troupeau comprend 51 bonnes jeunes vaches et taures (incluant 20 pur-sang enregistrés) dont quelques fraîches et plusieurs autres devant mettre bas sous peu; 10 très belles taures de 16 à 20 mois dont 1 saillie et 9 "ouvertes"; et 14 belles génisses d'élevage.
Ce troupeau de jeune bétail provenant d'insémination artificielle et comprenant 2 vaches classées "très bonnes", 5 bonnes-Plus et 8 "bonnes" est sous le contrôle laitier R.O.P. avec un BCA de 129-132. Le quota de lait nature — consommation: 1400 lb par jour Transformation: 100,000 lb plus 54,057 lb subventionnées.
MACHINERIE: 2 tracteurs diesel dont un Ford No 8000, modèle 1969, avec power steering, barrage de roues, pneus à riz et cabine à neige avec chauffette; et un tracteur Ford No 5000, modèle 1969, avec power steering, barrage de roues et cabine à neige; Camion Ford 3/4 de tonne, modèle 1967; Alternateur pour électricité Win-Power 10-20 sur prise de force; Moulinage New Holland No 354 neuve sur prise de force; 2 débouleurs de silo Patz ajustables dont un 12 à 16 pi. avec moteur de 3 forces et l'autre 14 à 18 pi. avec moteur de 5 forces; Semuse International neuve No 510 à 15 disques combinée pour phosphate et avec boîte à "brome" et à grain; Planteuse à blé d'Inde John Deere "Plateless" (sans barre) neuve à 4 rangs combinée pour phosphate et sur roues; Casse-épis New Idea à 2 rangs sur pneus et sur prise de force; Fourrageuse Dion No 488 avec nez à blé d'Inde à 2 rangs, pick-up à foins et contrôle électrique; Coupe-foin (Haybine) Ford No 535 de 9 pi.; Charrue-déclancheuse Scisson neuve à 5 raies de 16 po (ajustable 12-14) modèle semi-porté; Herse Kongskilde 21 dans 1 (Vibroculteur) neuve de 21 pi. (68 dents) pour soulever, égrener et niveler la terre; Souffleur Dion-Elephant avec tuyaux; Monte-balle Kewanee neuf de 30 pi. avec fond de tôle et sur prise de force; 3 voitures à ensilage Dion de 14 pi. d'une capacité de 10 tonnes avec 3 rouleaux; Souffleuse à neige McKee sur prise de force; Niveleuse Massey-Ferguson avec att. 3 pts; Voiture sur pneus de 18 pi. avec montant à foins; 4 réservoirs à eau; 2 pompes à eau dont une avec moteur à gaz; Batterie électrique; Tondeuse à animaux; 20 tonnes de blé d'Inde en épis; et plusieurs autres articles trop long à énumérer.
Equipement de laiterie: un système de pipeline Surge avec installation pour 40 vaches avec 4 unités de traite et lavage automatique; un bulk tank Sunset d'une capacité de 4687 lb avec lavage automatique; 2 chaudières de trayeuse Surge et 2 DeLaval.
CAUSE de l'ENCAN: TERRE VENDUE
CONDITIONS: COMPTANT ou PRET de BANQUE
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.
JULES COTE Encanteur bilingue licencié 1274 rue SUD Cowansville, Qué. 263-0670 — 263-1434 (87-88 - 4679)

ENCAN
Jeudi, le 4 avril 1974 à 12h30 précise, POUR M. ROGER ST-PIERRE
No 123, rang Argenteuil Ste-Madeleine, Cté St-Hyacinthe
SERA VENDU: un excellent troupeau Holstein croisé, clair de test fédéral, comprenant: 30 têtes, 22 bonnes vaches, vélant sous peu, 5 taures de 1 1/2 an, 3 sont saillies pour l'automne; 2 d'un an; et un taureau de 2 ans. SERONT AUSSI VENDUS: un quota de lait nature. Quota de lait de 463 lb par jour, classe 1, consommation: 102,941 transformation. Bulk-tank De Laval, 33 bidons; trayeuse De Laval, 2 chaudières; compresseur, bassin de lavage; réservoir à eau chaude.
MACHINERIE: Tracteur Ford, mod. 1963; tracteur Ford Super-Major, mod. 1963, très bon état; tracteur Int. 434, avec loader, mod. 1970, comme neuf; pelle no 1501; charrue Ford hy., 3 versoirs; 2 herse à finir; herse à roulettes hy. 28 disques, comme neuve; épandeur Int. 125 minots; souffleuse à neige; conditionneur à foins New-Holland no 404; presse Ford no 530; charrue à rigoles hy.; remorque 2 roues; semoir 13 disques Int.; 2 voitures 16 pi.; herse à ressorts hy. 3 panneaux; élévateur fond de tôle 36 pi.; lieuse à grain; 10 bidons à lait; 2,000 balles de foin, quantité de paille, ainsi que tous les outils du hangar, trop long à énumérer. Le tout sera vendu sans réserve.
CAUSE: terre vendue.
CONDITIONS: argent comptant ou prêt de banque accepté.
Pour informations: tél.: 795-3596 ou s'adresser à: GEORGES-ETIENNE LEBLANC Encanteur licencié Saint-Barnabé-Sud Cté Saint-Hyacinthe Téléphone: 792-3595 Cantine sur les lieux
Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt. Il me fera plaisir de vous offrir mes services. (87-4680)

ENCAN POUR ADRIEN RAINVILLE
Rang des Irlandais ST-SEBASTIEN (cté d'Iberville)
Jeudi le 4 avril 1974 à 11.30 heures précises
SERA VENDU: un très bon troupeau de 75 têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires au test fédéral et incluant 26 pursang enregistrés avec papiers.
Ce troupeau comprend 51 bonnes jeunes vaches et taures (incluant 20 pur-sang enregistrés) dont quelques fraîches et plusieurs autres devant mettre bas sous peu; 10 très belles taures de 16 à 20 mois dont 1 saillie et 9 "ouvertes"; et 14 belles génisses d'élevage.
Ce troupeau de jeune bétail provenant d'insémination artificielle et comprenant 2 vaches classées "très bonnes", 5 bonnes-Plus et 8 "bonnes" est sous le contrôle laitier R.O.P. avec un BCA de 129-132. Le quota de lait nature — consommation: 1400 lb par jour Transformation: 100,000 lb plus 54,057 lb subventionnées.
MACHINERIE: 2 tracteurs diesel dont un Ford No 8000, modèle 1969, avec power steering, barrage de roues, pneus à riz et cabine à neige avec chauffette; et un tracteur Ford No 5000, modèle 1969, avec power steering, barrage de roues et cabine à neige; Camion Ford 3/4 de tonne, modèle 1967; Alternateur pour électricité Win-Power 10-20 sur prise de force; Moulinage New Holland No 354 neuve sur prise de force; 2 débouleurs de silo Patz ajustables dont un 12 à 16 pi. avec moteur de 3 forces et l'autre 14 à 18 pi. avec moteur de 5 forces; Semuse International neuve No 510 à 15 disques combinée pour phosphate et avec boîte à "brome" et à grain; Planteuse à blé d'Inde John Deere "Plateless" (sans barre) neuve à 4 rangs combinée pour phosphate et sur roues; Casse-épis New Idea à 2 rangs sur pneus et sur prise de force; Fourrageuse Dion No 488 avec nez à blé d'Inde à 2 rangs, pick-up à foins et contrôle électrique; Coupe-foin (Haybine) Ford No 535 de 9 pi.; Charrue-déclancheuse Scisson neuve à 5 raies de 16 po (ajustable 12-14) modèle semi-porté; Herse Kongskilde 21 dans 1 (Vibroculteur) neuve de 21 pi. (68 dents) pour soulever, égrener et niveler la terre; Souffleur Dion-Elephant avec tuyaux; Monte-balle Kewanee neuf de 30 pi. avec fond de tôle et sur prise de force; 3 voitures à ensilage Dion de 14 pi. d'une capacité de 10 tonnes avec 3 rouleaux; Souffleuse à neige McKee sur prise de force; Niveleuse Massey-Ferguson avec att. 3 pts; Voiture sur pneus de 18 pi. avec montant à foins; 4 réservoirs à eau; 2 pompes à eau dont une avec moteur à gaz; Batterie électrique; Tondeuse à animaux; 20 tonnes de blé d'Inde en épis; et plusieurs autres articles trop long à énumérer.
Equipement de laiterie: un système de pipeline Surge avec installation pour 40 vaches avec 4 unités de traite et lavage automatique; un bulk tank Sunset d'une capacité de 4687 lb avec lavage automatique; 2 chaudières de trayeuse Surge et 2 DeLaval.
CAUSE de l'ENCAN: TERRE VENDUE
CONDITIONS: COMPTANT ou PRET de BANQUE
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.
JULES COTE Encanteur bilingue licencié 1274 rue SUD Cowansville, Qué. 263-0670 — 263-1434 (87-88 - 4679)

ENCAN POUR DENIS PAGE
248 Rang St-Régis Nord ST-ISIDORE (cté Laprairie)
Vendredi le 5 avril 1974 à midi et trente
SERA VENDU: un bon troupeau de jeunes vaches comprenant 44 bonnes vaches Holstein toutes claires au test fédéral dont plusieurs fraîches et quantité d'autres devant mettre bas prochainement.
Le quota de lait nature — consommation: 836 lb par jour; transformation: 141,297 lb plus 96,000 lb subventionnées.
Machinerie: un tracteur diesel Ford No 5000 avec power steering, barrage de roues et 2 pneus neufs; un tracteur Cockshutt No 40 au gaz avec poulie; un tracteur Farmall Super-C avec sarclieur, pelle à rigole et moulin à faucher de 7 pi. avec att. Fast-itch; Presse à foins Massey-Ferguson No 12 sur prise de force; râteau New Holland, modèle semi-porté; Faneuse à foins Kuhl; Charrue-déclancheuse Hydrein à 4 raies avec att. 3 pts; Semuse neuve Massey-Ferguson à 15 disques combinée pour engrais chimique et avec embrayage (lutch); Herse à ressorts à 4 sections; Herse à roulettes 20 x 40 modèle trainant; Monte-balle de 36 pi. avec moteur; Epandeur à fumier New Holland d'une capacité de 175 minots sur prise de force et avec côtés à ensilage; Semuse International à 13 disques combinée pour engrais chimique; Fourrageuse Papec avec nez à blé d'Inde; Souffleur à blé d'Inde Forano; 3 voitures sur pneus et avec montants à foins dont une avec côtés pour transporter le grain; Voiture sur pneus avec trémie; Séchoir à grain; Courroie de 100 pi. et tout le stock de hangar.
Aussi un bulk tank Craft d'une capacité de 4400 lb; une trayeuse Surge-Alamo avec moteur, compresseur d'une capacité de 6 chaudières, tuyauterie pour 45 vaches et 3 chaudières Surge; et un réservoir à eau d'une capacité de 150 gals.
CAUSE de l'ENCAN: TERRE VENDUE.
CONDITIONS: COMPTANT ou PRET de BANQUE.
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.
JULES COTE Encanteur bilingue licencié 1274 rue SUD Cowansville, Qué. 263-0670 — 263-1434 (87-88 - 4679)

ENCAN POUR ADRIEN RAINVILLE
Rang des Irlandais ST-SEBASTIEN (cté d'Iberville)
Jeudi le 4 avril 1974 à 11.30 heures précises
SERA VENDU: un très bon troupeau de 75 têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires au test fédéral et incluant 26 pursang enregistrés avec papiers.
Ce troupeau comprend 51 bonnes jeunes vaches et taures (incluant 20 pur-sang enregistrés) dont quelques fraîches et plusieurs autres devant mettre bas sous peu; 10 très belles taures de 16 à 20 mois dont 1 saillie et 9 "ouvertes"; et 14 belles génisses d'élevage.
Ce troupeau de jeune bétail provenant d'insémination artificielle et comprenant 2 vaches classées "très bonnes", 5 bonnes-Plus et 8 "bonnes" est sous le contrôle laitier R.O.P. avec un BCA de 129-132. Le quota de lait nature — consommation: 1400 lb par jour Transformation: 100,000 lb plus 54,057 lb subventionnées.
MACHINERIE: 2 tracteurs diesel dont un Ford No 8000, modèle 1969, avec power steering, barrage de roues, pneus à riz et cabine à neige avec chauffette; et un tracteur Ford No 5000, modèle 1969, avec power steering, barrage de roues et cabine à neige; Camion Ford 3/4 de tonne, modèle 1967; Alternateur pour électricité Win-Power 10-20 sur prise de force; Moulinage New Holland No 354 neuve sur prise de force; 2 débouleurs de silo Patz ajustables dont un 12 à 16 pi. avec moteur de 3 forces et l'autre 14 à 18 pi. avec moteur de 5 forces; Semuse International neuve No 510 à 15 disques combinée pour phosphate et avec boîte à "brome" et à grain; Planteuse à blé d'Inde John Deere "Plateless" (sans barre) neuve à 4 rangs combinée pour phosphate et sur roues; Casse-épis New Idea à 2 rangs sur pneus et sur prise de force; Fourrageuse Dion No 488 avec nez à blé d'Inde à 2 rangs, pick-up à foins et contrôle électrique; Coupe-foin (Haybine) Ford No 535 de 9 pi.; Charrue-déclancheuse Scisson neuve à 5 raies de 16 po (ajustable 12-14) modèle semi-porté; Herse Kongskilde 21 dans 1 (Vibroculteur) neuve de 21 pi. (68 dents) pour soulever, égrener et niveler la terre; Souffleur Dion-Elephant avec tuyaux; Monte-balle Kewanee neuf de 30 pi. avec fond de tôle et sur prise de force; 3 voitures à ensilage Dion de 14 pi. d'une capacité de 10 tonnes avec 3 rouleaux; Souffleuse à neige McKee sur prise de force; Niveleuse Massey-Ferguson avec att. 3 pts; Voiture sur pneus de 18 pi. avec montant à foins; 4 réservoirs à eau; 2 pompes à eau dont une avec moteur à gaz; Batterie électrique; Tondeuse à animaux; 20 tonnes de blé d'Inde en épis; et plusieurs autres articles trop long à énumérer.
Equipement de laiterie: un système de pipeline Surge avec installation pour 40 vaches avec 4 unités de traite et lavage automatique; un bulk tank Sunset d'une capacité de 4687 lb avec lavage automatique; 2 chaudières de trayeuse Surge et 2 DeLaval.
CAUSE de l'ENCAN: TERRE VENDUE
CONDITIONS: COMPTANT ou PRET de BANQUE
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.
JULES COTE Encanteur bilingue licencié 1274 rue SUD Cowansville, Qué. 263-0670 — 263-1434 (87-88 - 4679)

Nous avons plusieurs ouvertures à notre usine de bas nylon ceci pour femmes et hommes de 18 ans et plus. Aucune expérience requise. Bon entraînement.
S'adresser: BURLINGTON INDUSTRIES CANADA LTD, DÉPARTEMENT DU PERSONNEL, RUE GARNATION, WATERLOO. Tél: 539-0676 ou 539-0122 (87-89-4633)

ENCAN POUR ADRIEN RAINVILLE
Rang des Irlandais ST-SEBASTIEN (cté d'Iberville)
Jeudi le 4 avril 1974 à 11.30 heures précises
SERA VENDU: un très bon troupeau de 75 têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires au test fédéral et incluant 26 pursang enregistrés avec papiers.
Ce troupeau comprend 51 bonnes jeunes vaches et taures (incluant 20 pur-sang enregistrés) dont quelques fraîches et plusieurs autres devant mettre bas sous peu; 10 très belles taures de 16 à 20 mois dont 1 saillie et 9 "ouvertes"; et 14 belles génisses d'élevage.
Ce troupeau de jeune bétail provenant d'insémination artificielle et comprenant 2 vaches classées "très bonnes", 5 bonnes-Plus et 8 "bonnes" est sous le contrôle laitier R.O.P. avec un BCA de 129-132. Le quota de lait nature — consommation: 1400 lb par jour Transformation: 100,000 lb plus 54,057 lb subventionnées.
MACHINERIE: 2 tracteurs diesel dont un Ford No 8000, modèle 1969, avec power steering, barrage de roues, pneus à riz et cabine à neige avec chauffette; et un tracteur Ford No 5000, modèle 1969, avec power steering, barrage de roues et cabine à neige; Camion Ford 3/4 de tonne, modèle 1967; Alternateur pour électricité Win-Power 10-20 sur prise de force; Moulinage New Holland No 354 neuve sur prise de force; 2 débouleurs de silo Patz ajustables dont un 12 à 16 pi. avec moteur de 3 forces et l'autre 14 à 18 pi. avec moteur de 5 forces; Semuse International neuve No 510 à 15 disques combinée pour phosphate et avec boîte à "brome" et à grain; Planteuse à blé d'Inde John Deere "Plateless" (sans barre) neuve à 4 rangs combinée pour phosphate et sur roues; Casse-épis New Idea à 2 rangs sur pneus et sur prise de force; Fourrageuse Dion No 488 avec nez à blé d'Inde à 2 rangs, pick-up à foins et contrôle électrique; Coupe-foin (Haybine) Ford No 535 de 9 pi.; Charrue-déclancheuse Scisson neuve à 5 raies de 16 po (ajustable 12-14) modèle semi-porté; Herse Kongskilde 21 dans 1 (Vibroculteur) neuve de 21 pi. (68 dents) pour soulever, égrener et niveler la terre; Souffleur Dion-Elephant avec tuyaux; Monte-balle Kewanee neuf de 30 pi. avec fond de tôle et sur prise de force; 3 voitures à ensilage Dion de 14 pi. d'une capacité de 10 tonnes avec 3 rouleaux; Souffleuse à neige McKee sur prise de force; Niveleuse Massey-Ferguson avec att. 3 pts; Voiture sur pneus de 18 pi. avec montant à foins; 4 réservoirs à eau; 2 pompes à eau dont une avec moteur à gaz; Batterie électrique; Tondeuse à animaux; 20 tonnes de blé d'Inde en épis; et plusieurs autres articles trop long à énumérer.
Equipement de laiterie: un système de pipeline Surge avec installation pour 40 vaches avec 4 unités de traite et lavage automatique; un bulk tank Sunset d'une capacité de 4687 lb avec lavage automatique; 2 chaudières de trayeuse Surge et 2 DeLaval.
CAUSE de l'ENCAN: TERRE VENDUE
CONDITIONS: COMPTANT ou PRET de BANQUE
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.
JULES COTE Encanteur bilingue licencié 1274 rue SUD Cowansville, Qué. 263-0670 — 263-1434 (87-88 - 4679)

ENCAN POUR DENIS PAGE
248 Rang St-Régis Nord ST-ISIDORE (cté Laprairie)
Vendredi le 5 avril 1974 à midi et trente
SERA VENDU: un bon troupeau de jeunes vaches comprenant 44 bonnes vaches Holstein toutes claires au test fédéral dont plusieurs fraîches et quantité d'autres devant mettre bas prochainement.
Le quota de lait nature — consommation: 836 lb par jour; transformation: 141,297 lb plus 96,000 lb subventionnées.
Machinerie: un tracteur diesel Ford No 5000 avec power steering, barrage de roues et 2 pneus neufs; un tracteur Cockshutt No 40 au gaz avec poulie; un tracteur Farmall Super-C avec sarclieur, pelle à rigole et moulin à faucher de 7 pi. avec att. Fast-itch; Presse à foins Massey-Ferguson No 12 sur prise de force; râteau New Holland, modèle semi-porté; Faneuse à foins Kuhl; Charrue-déclancheuse Hydrein à 4 raies avec att. 3 pts; Semuse neuve Massey-Ferguson à 15 disques combinée pour engrais chimique et avec embrayage (lutch); Herse à ressorts à 4 sections; Herse à roulettes 20 x 40 modèle trainant; Monte-balle de 36 pi. avec moteur; Epandeur à fumier New Holland d'une capacité de 175 minots sur prise de force et avec côtés à ensilage; Semuse International à 13 disques combinée pour engrais chimique; Fourrageuse Papec avec nez à blé d'Inde; Souffleur à blé d'Inde Forano; 3 voitures sur pneus et avec montants à foins dont une avec côtés pour transporter le grain; Voiture sur pneus avec trémie; Séchoir à grain; Courroie de 100 pi. et tout le stock de hangar.
Aussi un bulk tank Craft d'une capacité de 4400 lb; une trayeuse Surge-Alamo avec moteur, compresseur d'une capacité de 6 chaudières, tuyauterie pour 45 vaches et 3 chaudières Surge; et un réservoir à eau d'une capacité de 150 gals.
CAUSE de l'ENCAN: TERRE VENDUE.
CONDITIONS: COMPTANT ou PRET de BANQUE.
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.
JULES COTE Encanteur bilingue licencié 1274 rue SUD Cowansville, Qué. 263-0670 — 263-1434 (87-88 - 4679)

ENCAN POUR ADRIEN RAINVILLE
Rang des Irlandais ST-SEBASTIEN (cté d'Iberville)
Jeudi le 4 avril 1974 à 11.30 heures précises
SERA VENDU: un très bon troupeau de 75 têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires au test fédéral et incluant 26 pursang enregistrés avec papiers.
Ce troupeau comprend 51 bonnes jeunes vaches et taures (incluant 20 pur-sang enregistrés) dont quelques fraîches et plusieurs autres devant mettre bas sous peu; 10 très belles taures de 16 à 20 mois dont 1 saillie et 9 "ouvertes"; et 14 belles génisses d'élevage.
Ce troupeau de jeune bétail provenant d'insémination artificielle et comprenant 2 vaches classées "très bonnes", 5 bonnes-Plus et 8 "bonnes" est sous le contrôle laitier R.O.P. avec un BCA de 129-132. Le quota de lait nature — consommation: 1400 lb par jour Transformation: 100,000 lb plus 54,057 lb subventionnées.
MACHINERIE: 2 tracteurs diesel dont un Ford No 8000, modèle 1969, avec power steering, barrage de roues, pneus à riz et cabine à neige avec chauffette; et un tracteur Ford No 5000, modèle 1969, avec power steering, barrage de roues et cabine à neige; Camion Ford 3/4 de tonne, modèle 1967; Alternateur pour électricité Win-Power 10-20 sur prise de force; Moulinage New Holland No 354 neuve sur prise de force; 2 débouleurs de silo Patz ajustables dont un 12 à 16 pi. avec moteur de 3 forces et l'autre 14 à 18 pi. avec moteur de 5 forces; Semuse International neuve No 510 à 15 disques combinée pour phosphate et avec boîte à "brome" et à grain; Planteuse à blé d'Inde John Deere "Plateless" (sans barre) neuve à 4 rangs combinée pour phosphate et sur roues; Casse-épis New Idea à 2 rangs sur pneus et sur prise de force; Fourrageuse Dion No 488 avec nez à blé d'Inde à 2 rangs, pick-up à foins et contrôle électrique; Coupe-foin (Haybine) Ford No 535 de 9 pi.; Charrue-déclancheuse Scisson neuve à 5 raies de 16 po (ajustable 12-14) modèle semi-porté; Herse Kongskilde 21 dans 1 (Vibroculteur) neuve de 21 pi. (68 dents) pour soulever, égrener et niveler la terre; Souffleur Dion-Elephant avec tuyaux; Monte-balle Kewanee neuf de 30 pi. avec fond de tôle et sur prise de force; 3 voitures à ensilage Dion de 14 pi. d'une capacité de 10 tonnes avec 3 rouleaux; Souffleuse à neige McKee sur prise de force; Niveleuse Massey-Ferguson avec att. 3 pts; Voiture sur pneus de 18 pi. avec montant à foins; 4 réservoirs à eau; 2 pompes à eau dont une avec moteur à gaz; Batterie électrique; Tondeuse à animaux; 20 tonnes de blé d'Inde en épis; et plusieurs autres articles trop long à énumérer.
Equipement de laiterie: un système de pipeline Surge avec installation pour 40 vaches avec 4 unités de traite et lavage automatique; un bulk tank Sunset d'une capacité de 4687 lb avec lavage automatique; 2 chaudières de trayeuse Surge et 2 DeLaval.
CAUSE de l'ENCAN: TERRE VENDUE
CONDITIONS: COMPTANT ou PRET de BANQUE
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.
JULES COTE Encanteur bilingue licencié 1274 rue SUD Cowansville, Qué. 263-0670 — 263-1434 (87-88 - 4679)

MOTS CROISÉS

PROBLEME 2596

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- 1- Baisser. — Ville du Québec.
- 2- Oraison (pl.). — Ville d'Allemagne.
- 3- Manufactures. — Choisir par élection.
- 4- Abrév. d'école. — Ville de Russie.
- 5- Pron. pers. — Domination (pl.).
- 6- Art de lancer. — Ne pas dire. — Prép. lat.
- 7- En compagnie de. — Espèce de chou-navet.
- 8- Pays. — Dieu de la guerre.
- 9- Vrai. — Chiffres romains. — Toi.
- 10- Petit instrument adaptable à tous les appareils de mesure de longueurs. — Petit ruisseau.
- 11- Concert d'instrument ou de voix qu'on donne la nuit (pl.).
- 12- Figure. — Ch. -1 de c. (Gers).

VERTICALEMENT

- 1- Qui a rapport à l'unité politique.
- 2- Femme de Saturne. — Bouquin. — Tellement
- 3- Mari de Bethsabée. — Au-dessus de commun (pl.).
- 4- Passe dans une eau nouvelle. — Enfonceur.
- 5- Béante. — Mont. — Trois lettres de regard.
- 6- Légumineuse — Excusé.
- 7- Termination. — Triage. — Emietta.
- 8- Punir avec rigueur. — Abandonner
- 9- Blessera. — Roue d'une poulie.
- 10- Premier magistrat. — Avec adresse. — Connaissance d'une chose.
- 11- Anc. ville de Chaldée. — Goût.
- 12- Ch. -1 de c. (Orne). — Depuis — Bison.

POUR DE BONS RÉSULTATS!
"AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES CLASSÉES DE LA VOIX DE L'EST".
SIGNALÉZ 372-5433

Suite à sa récente expansion la Compagnie
FONTAINE BODY LTÉE
RECHERCHE
20 NOUVEAUX EMPLOYÉS
de préférence, connaissant la soudure et le métal en feuille.
S'adresser: COWANSVILLE
263-0696
(87-89-4646)

NOTEZ BIEN
Mesdames et Mesdemoiselles
La Flamme FOURRURE
328 Principale, Granby 378-8484 — 8485
vous offre une aubaine extraordinaire
PROFITEZ-EN. LA QUANTITÉ EST LIMITÉE
MAGNIFIQUE CHAT SAUVAGE TIPPE TRAVAILLÉ À PEUX DESCENDUES Garni avec un large collet et bande au bas en renard norvégien.
POUR FIN DE SEMAINE SEULEMENT
\$549.00
Un léger dépôt vous réservera un manteau de votre choix.

COMPAREZ!

VOTRE DOLLAR VA PLUS LOIN au



MAINTENANT DISPONIBLE À VOTRE MAGASIN DOMINION "LE CIDRE DE CHEZ NOUS"

Prix coupés à Plein

Super-aubaines

**BOISSON
aux fruits**

ROUGEMONT - SAVEURS ASSORTIES

BOITE
48 OZ

28¢

Super-aubaines

**POITRINES
DE POULET**

CONGELÉES — CHANTECLERC

POT DE
5 LB

4¹⁹

Super-aubaines

ASSOUPLISEUR DE TISSUS

NU-FLUFF

CRUCHE
128 OZ

88¢

Super-aubaines

**MARINADES
SUCRÉES**

MÉLANGÉES - BICK'S

POT
24 OZ

48¢

Super-aubaines

**SOUPE
"CUP-A-SOUP"**

NOUILLES ET POULET, DE LIPTON

POT DE
4 ENV.

38¢

Super-aubaines

**JUS
DE TOMATES**

DE FANTAISIE HEINZ

BOITE
48 OZ

38¢

Super-aubaines

PÂTÉS À LA VIANDE

DEVON - ASSORTIS

PÂTÉ
8 OZ

28¢

Super-aubaines

**DÉTERSIF en
POUDRE**

SUNLIGHT

BOITE
42 OZ

78¢

Super-aubaines

**APPRÊT
à SALADES**

KRAFT - MIRACLE WHIP

POT
32 OZ

78¢

Super-aubaines

**BEURRE
D'ARACHIDES**

RICHMELLO

POT
2 LB

98¢

**JAVEL
DOMINO**

LIQUIDE

CRUCHE
128 OZ

50¢

**CAFÉ
INSTANTANÉ**

RICHMELLO

POT
10 OZ

\$1 49

**KETCHUP
aux TOMATES**

DOMINION

BOU.T.
15 OZ

34¢

**JUS de
PAMPLEMOUSSE**

DOMINION - DE CONCENTRÉ

BOITE
48 OZ

53¢

**LAIT
en POUDRE**

INSTANTANÉ - DOMINION

BOITE
3 LB

\$1 19

**ÉPAULE
de PORC**

FUMÉE - GENRE PICNIC

MARQUE
POPULAIRE
1 LB

59¢

**BACON
sans COUENNE**

MARQUE RENOMMÉE
BOUCAN

PAQUET
1 LB

86¢

**CUISSES
DE POULET**

CONGELÉES — CHANTECLERC

POT DE
5 LB

3⁹⁹

**ROSBIF
de PALETTE**

TENDON DORSAL ENLEVÉ!

LB

89¢

**TOMATES
ROUGES**

DU MEXIQUE - CANADA NO 1

LB

29¢

**BANANES
MÛRES**

IMPORTÉES - SAVOUREUSES

LB

10¢

**CÉLERI
PASCAL**

DE LA FLORIDE - CANADA NO 1

CROUSTILLANT
GROSSEUR 24

CH.

35¢

**PAMPLEMOUSSE
BLANC de FLORIDE**

GROSSEUR 48'S

10/99¢

PLAZA GRANBY

300, RUE ST-JACQUES,

GRANBY

DOMINION STORES LIMITED

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités!
Prix en vigueur jusqu'à la fermeture mardi, le 2 avril 1974

**DOMINION ÉCHANGE TOUS LES COUPONS ALIMENTAIRES ÉMIS PAR TOUS LES MOYENS, ET
PAR TOUT AUTRE MARCHÉ D'ALIMENTATION!** (Cette politique Dominion comprend les coupons alimentaires publiés dans les journaux, circulaires livrées aux maisons et publications sous forme de livret.)



Prix coupés à plein
tous les jours

REÇU
28 MARS 1974
BIBLIOTHÈQUE
DU CÉGEP